

**Infirmières
Un règlement
est imminent,
laisse croire
Lavoie-Roux A 9**



La tribune

Le président surpris d'apprendre que les Canadiens joueront 5 parties locales au Forum

Guilbault ne savait rien...

par Mario GOUPIL
 SHERBROOKE — Georges Guilbault a appris par la voie de LA TRIBUNE que l'équipe dont il est le président disputera cinq de ses matchs locaux au Forum de Montréal la saison prochaine.

Mais dans les circonstances, cela crée une situation assez ambiguë et porte même un peu à confusion. Toutefois, je ne vois rien d'incorrect dans cette démarche, a-t-il réagi hier.

Guilbault ne croit pas que l'on puisse blâmer les amateurs sherbrookoïses qui ne semblent pas avoir répondu aux attentes de la direction du Canadien la saison dernière.

«Ceux qui présentent le hockey de la Ligue nationale

cinq fois par semaine à la télévision sont les mêmes qui aimeraient voir le Palais des sports rempli à tous les matchs. Est-ce vraiment possible d'avoir notre pain beurré sur les deux côtés?» s'interroge Guilbault.

«C'est bien beau de vouloir mettre un écran de fumée autour de tout cela, mais la réalité est là. Dans le contexte actuel, je crois que des foules entre 2500 et 3000 spectateurs par match constituent une bonne réponse de la

part de la population. Mais il faut que notre organisation continue de travailler fort. Comme Ronald Corey, j'aimerais bien voir 3500 spectateurs ou plus dans les gradins à chaque partie», poursuit-il.

Sans le dire ouvertement, Guilbault semble croire que le Canadien pourrait décider de transférer ou non son club-école

dans la région métropolitaine (probablement à Verdun) la saison prochaine, dépendamment du succès que connaîtront les cinq matchs disputés au Forum.

«Et s'il s'avère que le marché de Montréal est bon pour deux clubs, l'organisation du Canadien aura fait son travail», a-t-il conclu.



Georges Guilbault: «Est-ce possible d'avoir notre pain beurré sur les deux côtés?»

Aucune décision prise sur le cas Hamel D 1



Trouvé coupable d'avoir incendié un train à Shanghai, un manifestant anti-gouvernemental reçoit sa sentence du juge devant les caméras de la télévision chinoise: la condamnation à mort. Le pouvoir semble déterminé, en Chine, à recourir aux solutions extrêmes pour écraser toute contestation.

Premières condamnations à mort contre des manifestants chinois

A 10

L'Estrie consternée par le décès de Maurice Bellemare

par Gilles DALLAIRE
 SHERBROOKE — C'est avec beaucoup de consternation que l'Estrie a appris la mort de M. Maurice Bellemare, député unioniste de Johnson de 1974 à 1979.

M. Bellemare, qui avait été député de Champlain de 1944 à 1970, est décédé hier, à 8 h 05, au Centre hospitalier LaFlèche de Grand-Mère, à l'âge de 77 ans. Il souffrait de diabète et d'insuffisance rénale.

Marcel Noël

«Des politiciens comme lui, il ne s'en fait plus. Il vous tapait dessus à tour de bras pendant une campagne électorale, sans vous laisser le moindre répit. Cependant, une fois l'élection passée, il collaborait à fond de train avec vous si vous aviez besoin de son aide.»

S'il est quelqu'un qui a bien connu Maurice Bellemare, à la fois comme politicien et comme être humain, c'est bien l'ancien maire de Windsor, Marcel Noël, qui a croisé le fer avec lui dans Johnson en 1976.

«Nous n'avons mis de gants blancs ni l'un ni l'autre pendant la campagne électorale. Je savais que j'avais affaire à un politicien expérimenté qui connaissait sur le bout des doigts tous les petits trucs rentables sur le plan électoral. En plus, c'était l'organisateur en chef de l'Union nationale et il connaissait des tas de gens. Il ne m'a pas fait de cadeau et je ne l'ai pas ménagé non plus. J'ai été défait par un grand politicien, un des plus grands de son époque», a-t-il déclaré.

Il a avoué que le trait de personnalité de Maurice Bellemare qui l'a le plus frappé est sa facilité à enterrer les rancunes une fois une campagne électorale terminée.

«Comme maire de Windsor, j'ai eu besoin de son appui plusieurs fois après ma défaite. Il a toujours collaboré avec moi et m'a même ouvert quelques portes», a-t-il rappelé.

Selon lui, Maurice Bellemare était un homme d'une grande sensibilité même s'il était un politicien qui ne faisait aucun quartier. «Quelques semaines après sa victoire, il a été hospitalisé à Montréal. Je lui ai envoyé un télégramme pour lui souhaiter un prompt retour à la santé. Quand il m'a téléphoné pour me remercier de mon geste à sa sortie de l'hôpital, il avait des larmes dans la voix», a affirmé Marcel Noël.

Eugène Letendre

Préfet de comté à l'époque où Maurice Bellemare était député de Johnson, Eugène Letendre a gardé un excellent souvenir du disparu.

«C'était un homme charmant qui, même s'il avait été parachuté dans le comté, n'a pas mis longtemps à connaître ses besoins et ses attentes. Les choses ne traînaient pas avec lui. Il était respecté à Québec et il savait toujours à quelle porte frapper. On était assuré d'obtenir rapidement une réponse lorsqu'on faisait appel à lui», a souligné le maire du Canton de Windsor.

Il a aussi été vivement impressionné par sa disponibilité et par



L'ex-député unioniste Maurice Bellemare, décédé hier à l'âge de 77 ans, a représenté la circonscription de Johnson à l'Assemblée nationale du Québec de 1974 à 1979. Il avait aussi été député de Champlain de 1944 à 1970, du temps du premier ministre unioniste Maurice Duplessis qu'il a toujours admiré, comme en fait foi cette photo prise à son bureau de comté en 1979 et qui montre l'ancien premier ministre au mur.

sa connaissance des problèmes du comté. «Même lorsque vous arriviez à son bureau sans avoir pris rendez-vous, il vous recevait comme si vous attendiez depuis toujours. En quelques secondes, le dossier qui vous préoccupait était sur son bureau. On avait d'habitude de plusieurs mois ou de quelques années: un dossier à jour», a-t-il révélé tout en rappelant qu' aussitôt après son élection, Maurice Bellemare s'est fait un point d'honneur de rencontrer tous les maires de son vaste comté et de s'informer de leurs attentes, en accordant la même attention à ceux qui l'avaient soutenu qu'à ceux qui l'avaient combattu.

Carmen Juneau

Carmen Juneau qui a amené Johnson dans le camp du Parti québécois après un intermède libéral de quelques mois s'est dite peinée, elle aussi, par le décès de Maurice Bellemare.

«Ce qui m'a frappé chez lui, c'est son assiduité aux débats de l'Assemblée nationale. Il ne faisait pas seulement que dire aux autres qu'un député doit être à l'Assemblée nationale pour accomplir son travail. Il y était presque toujours», a-t-elle souligné.

Le Québec perd un parlementaire des plus prestigieux, estime Bourassa A 7

Elle a aussi admiré son talent de communicateur, son habileté à rendre compréhensibles des situations complexes et son dévouement envers ses commettants.

«Cet homme-là ne laissait personne indifférent. On le respectait même si on ne pensait pas comme lui», d'affirmer Carmen Juneau.

Jean-Claude Boutin

Jean-Claude Boutin qui, en subissant la défaite aux mains de Maurice Bellemare en 1974, a été involontairement responsable de la renaissance temporaire de l'Union nationale, aurait eu de bonnes raisons de garder rancune au disparu.

«Il m'a carrément déshabillé pendant la campagne électorale mais je ne lui en ai pas voulu. Il savait que l'Union nationale ne survivrait pas à une défaite et il a tout fait pour gagner. Si j'avais été à sa place, j'aurais peut-être fait la même chose. Je l'ai rencontré peu après sa victoire. Il était redevenu un homme charmant», de révéler Jean-Claude Boutin. «Des campagnes comme celle-là, on n'en reverra sans doute jamais plus. Elle a marqué la fin d'une époque», a-t-il affirmé.

Le salaire minimum porté à 5 \$ l'heure le 1er octobre

QUÉBEC (PC) — Le salaire minimum horaire sera haussé de 4,75 \$ à 5 \$ le 1er octobre prochain, soit une augmentation de 5,3 pour cent. Pour ce qui est des emplois à pourboire, le taux actuel du salaire minimum de 4,03 \$ l'heure sera porté à 4,28 \$, une majoration de 6,2 pour cent.

La nouvelle a été bien accueillie par l'opposition péquiste et le Conseil du patronat, notamment.

Le président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, appuie la décision du gouvernement parce que, entre autres, elle est fondée sur une entente avec le gouvernement de l'Ontario qui procédera aussi à une hausse du salaire minimum en octobre.

Depuis l'accord de 1986, les taux du salaire minimum dans les deux provinces demeurent égaux et ils sont révisés périodiquement

et simultanément, ce qui permet de préserver la position concurrentielle des entreprises au Québec et en Ontario.

Il s'agit là de la quatrième majoration du salaire minimum depuis 1986. Quelque 153 000 personnes travailleraient au salaire minimum au Québec, ce qui représente 6,7 pour cent de la main-d'œuvre.

Le ministre a exprimé l'espoir que cette nouvelle augmentation du taux horaire minimum contribuera à l'amélioration des conditions de vie des plus faibles salariés.

Opposition

Au ministre qui avait signalé que le taux du salaire minimum avait été gelé entre le 1er octobre 1981 et le 30 septembre 1986, le député péquiste de Maisonneuve Louise Harel a rappelé que les libéraux, dans l'opposition, ne cessent de dénoncer le gouvernement péquiste qui procédait aux augmentations entre 1976 et 1981.

«Nous n'avons pas l'intention d'adopter l'attitude outrancière des porte-parole de l'opposition libérale qui, en 1978, exigeaient un moratoire sur la progression du salaire minimum et considéraient la hausse périodique comme, et je cite, un glissement vers le socialisme», a dit Mme Harel.

Celle-ci s'est réjouie de la majoration du salaire minimum «qui s'inscrit dans le contexte nord-américain de prospérité continue depuis six ans».

LA MÉTÉO
 (167e jour de l'année)
 Nuageux: 13 à 24 C
 Lever du soleil: 4h58
 Coucher du soleil: 20h38
 Demain: pluie.
 Détail: page B-5

HÔTEL-DIEU
 La fermeture du centre de jour en psychiatrie inquiète A 3

DOSSIER
 Désenchantement profond chez les enseignants B 1

INDEX
 Arts: page D-5
 Décès: page C-9
 De tout et de tous: page B-5
 Économie: page C-1
 Feuilleton: page C-7
 Petites annonces: page C-3
 Sports: page D-1
 Vivre: page B-4

UNE CHANCE DE GAGNER... PLUS DE 100 000 \$ EN PRIX!
 ET LA CERTITUDE D'AIDER!
 Au tirage de la Fondation des Amis de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke
 TIRAGE LE MERCREDI 21 JUIN 1989 À 20 H 30
 AU MOTEL ROUSSILLON LE BARON DE SHERBROOKE
 1er prix
 Un magnifique condo-appartement entièrement meublé au Complexe «Les Jardins des Sables», Magog-Orford d'une valeur de 79 500,00 \$
 Prix du billet: 150,00 \$
 Quantité: 2 500 billets numérotés de 0001 à 2500
 N° permis RLCO: 8573-89-11
 La Fondation des Amis de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke
 555, rue Murray
 Sherbrooke (Québec)
 J1G 2K8
 (819) 822-6754
 Att.: Mme Luce Boivin
 Communiqué 607

132 chefs de trafic de drogue contre Moller

SHERBROOKE — Frank Terrence Moller, 33 ans, a été inculpé hier de trois chefs de possession pour trafic de 477 grammes de haschisch, 106 grammes de marijuana et 24 grammes de champignons magiques le 14 juin à Lennoxville.

Il a été traduit devant le juge Desmarais de la Cour du Québec à la suite de son arrestation après une perquisition à son domicile.

Moller, qui est défendu par Me Peter Downey, a été écroué

jusqu'à lundi en attendant son enquête en détention, qui avait été exigée par le procureur Claude Mélançon.

On a par ailleurs appris que le bureau des procureurs s'affairait à la préparation d'une dénonciation de 132 chefs de trafic de stupéfiants contre le prévenu.

Il s'agirait de 110 chefs de trafic de marijuana et de champignons magiques avec quatre adolescents depuis le début de 1988 et de 22 autres chefs de trafic par le biais du transport de stupéfiants pour leur approvisionnement.

Le Domaine Saint-Laurent est vendu à un groupe montréalais

par Gilles FISETTE
COMPTON — Un groupe d'hommes d'affaires de la région de Montréal s'est porté acquéreur du Domaine Saint-Laurent de Compton.

L'un d'eux, M. Jean-Pierre Ste-Marie, a confirmé l'information, hier matin.

Il signale que les parties ne sont pas encore passées devant le notaire. Cela ne devrait pas tarder.

En attendant, M. Ste-Marie, se veut très avare de renseignements.

Il confirme l'acquisition qui, dit-il, remonterait déjà à quelques semaines. Lui-même est déjà en poste à Compton.

Il explique que le groupe comprend également ses frères Georges et Gilles ainsi que M. Mario Limoges. Si ce dernier provient de la région de Longueuil, les frères Ste-Marie sont de Laval.

Interrogé à savoir si ce groupe oeuvre déjà dans l'hôtellerie, M. Ste-Marie a déclaré que «disons que nous sommes indirectement reliés à l'hôtellerie».

A court terme, dit-il, le groupe

n'a pas l'intention de bouleverser le Domaine Saint-Laurent. Il entend toutefois mettre rapidement de l'avant un plan de relance «de nature à permettre au Domaine de reprendre sa place dans l'industrie».

Il ajoute que le Domaine a souffert des difficultés financières rencontrées par ses dirigeants, de la prise de possession et de la mise en branle du processus de faillite.

Baisse de la clientèle

Il y a eu une baisse de la clien-

tèle. Et, souligne-t-il, la situation ne pourra pas être corrigée très rapidement. «Il faudra travailler à la relance de l'établissement».

Présentement, dit-il, le Domaine Saint-Laurent procède même à l'embauche de nouveaux employés. Cinq personnes viennent de se joindre à l'équipe en place.

Pour le reste, M. Ste-Marie ne peut être plus précis. Il refuse de dévoiler le montant de la transaction.

Il conclut que le groupe pourra être plus explicite lorsque les actes notariés seront signés.



Ce sera pour la prochaine fois...

Malgré toute sa concentration sur le tir que le lanceur s'apprête à décocher, ce jeune frappeur a fendu l'air... non sans y avoir mis toute la gomme pour faire contact avec la balle. La scène a été croquée du-



...rant une partie de baseball amicale, hier, au parc Beaulieu de Rock Forest.

Enfants en difficulté d'apprentissage Les parents invitent la CSCS à les consulter

SHERBROOKE (MR) — «L'administration de la CSCS semble pressée de faire adopter aux commissaires trois règlements, dont l'un sur les services aux enfants handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, mais si les élus décident de prendre le temps d'examiner ces projets de règlements et de recevoir le point de vue du milieu, ils peuvent être assurés de notre appui tout entier.»

Le président du comité de parents de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, M. Claude Forgues, estime que le conseil des commissaires tirerait profit d'une consultation des parents et des intervenants du milieu, en particulier sur le projet de règlement sur les services aux enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Notons qu'en plus de ce règlement, les services éducatifs proposeront lundi prochain un projet de règlement général des élèves et un projet de règlement sur l'organisation d'activités pour les élèves par des organismes de l'extérieur.

La nouvelle loi 107, dont l'application sera obligatoire à compter du premier juillet, prévoit, entre autres, que les nouveaux conseils d'école et un nouveau comité consultatif sur les services aux élèves en difficulté devront être consultés par les commissions scolaires avant l'adoption de ré-

glements touchant les services aux enfants en difficulté.

En adoptant un tel règlement le 19 juin, la CSCS échapperait à cette obligation.

Des groupes de parents et d'organismes oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux avaient été consultés il y a plusieurs mois sur leur vision des services à offrir aux élèves en difficulté, mais ils avaient demandé par la suite à être entendus à nouveau avant de finaliser ce projet de règlement afin de le parfaire ou, à tout le moins de faire connaître leur point de vue sur le projet. «Ils proposaient leur aide à la CSCS.»

Vide juridique

Selon le président du comité de parents de la CSCS, la Commission scolaire aurait intérêt à soumettre son projet à ces divers intervenants avant d'en faire l'adoption.

«Il n'y aurait pas de vide juridique véritable, au premier juillet, opine Claude Forgues, du fait que la CSCS a déjà une politique sur les services à cette clientèle. Mais encore là, même s'il y avait vide juridique temporaire, cela vaudrait mieux qu'un vide d'idées et un vide de participation.»

«En adoptant le règlement dès maintenant, la CSCS imposerait un carcan avec lequel le milieu devrait vivre par la suite.»

Faits divers

Garçon gravement blessé par un camion

Un garçon, âgé de sept ans, a subi de graves blessures dans un accident de la circulation survenu vers 09h00, hier, à l'angle des rues Larocque et Short, dans l'Ouest de Sherbrooke.

Jean-Luc Demers, domicilié rue McManany, non loin, des lieux de l'accident, a d'abord été transporté par ambulance au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul puis devant l'état des blessures, il a été transféré au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke où il repose dans un état considéré comme sérieux.

L'accident s'est produit quand l'enfant a traversé la rue

de façon soudaine et précipitée juste au moment où circulait un camion dont le conducteur n'a vraiment pu rien faire.

Selon les informations obtenues, le garçon qui fréquente l'école Larocque devait participer à une excursion ce jour-là. Il avait oublié son lunch à la maison. C'est en retournant à la course à la maison que l'accident devait se produire.

La Police municipale de Sherbrooke a dépêché des patrouilleurs sur les lieux.

L'accident a secoué le personnel enseignant et les élèves de cette école primaire.

Des plants de marijuana en quête de soleil

Trois lascars étaient en route pour aller porter six plants de marijuana dans un endroit plus ensoleillé (certainement pas au Québec de la façon dont ça se passe là-haut depuis quelques semaines) quand, sur la rue Chagnon, dans Ascot, ils devaient croiser le patrouilleur André Tardif, de Métro Police Ascot-Lennoxville.

En jetant un coup d'oeil vers le véhicule à bord duquel se trouvaient les trois passagers qui occupaient chacun une place, il va sans dire, le policier a remarqué que la quatrième place était occupée par une boîte débordante d'un beau feuillage vert. Il a rapidement vu qu'il s'agissait là de plants de chanvre indien.

Le policier a donc intercepté la voiture. Le propriétaire des plants lui a expliqué qu'il avait

une sorte de don pour les plantes et qu'il les cultivait pour leur beauté. Pas pour autre chose. Son logement n'étant pas assez éclairé, il les apportait chez un ami pour une cure d'une semaine.

Quand le producteur a parlé de beauté des plants, il aurait dû se rappeler qu'il n'était pas à un camp de pêche et que les histoires de la route devaient être racontées dans des proportions plus faciles à avaler.

Les plants qui étaient installés dans six pots étaient transportés dans un autre logement où, par jour de soleil, ils jouiraient d'un éclairage plus adéquat. Le propriétaire devait les reprendre au bout d'une semaine.

Seul le propriétaire des plants sera accusé au sujet de cette affaire.

Encore du vandalisme dans un abribus

Il n'y a pas une semaine qui se passe sans que des actes de vandalisme touchant les abribus soient perpétrés.

Encore hier, la Police municipale de Sherbrooke a enregistré

le bris de deux parois de l'abribus situé sur la rue Galvin, à Fleurimont.

Le montant des dommages se chiffre à 300 \$.

11 000 étudiants actifs cet été dans le milieu scolaire

SHERBROOKE (MR) — Quelque 11 000 élèves et étudiants seront actifs cet été dans le milieu scolaire et les différents campus de niveau collégial et universitaire.

Par exemple, l'école Le Goëland recevra 260 jeunes du secondaire de la CSCS qui reprendront des cours échoués cette année ou qui rattraperont la matière dans un cours où ils sont actuellement classés avec une année de retard.

Environ 15 pour cent de ces jeunes reprendront un cours de français de 4 à 15 ans, sous le titre de Cap Jeunesse. L'école de basket-ball aura lieu du 7 au 11 août, mais le camp de jour pour les jeunes, qui constitue plus ou moins une alternative au service de garde, commencera dans les deux semaines pour se poursuivre pendant huit semaines.

Activités sportives, plein air, arts et sciences compteront parmi les activités offertes aux jeunes, du lundi au vendredi entre 8 et 17 heures.

Le Centre de l'activité physique offrira aussi aux adultes, cet été un programme pour les femmes enceintes et une série d'activités pour les adultes.

A l'Université Bishop, on retrouve actuellement un camp d'immersion qui réunit 145 jeunes depuis le 28 mai jusqu'au 7 juillet. En même temps qu'un

bain d'anglais, ces jeunes se voient offrir des activités comme la conception d'un journal, le montage d'une pièce de théâtre et de la musique.

A l'Université de Sherbrooke, quelque 9 000 jeunes et adultes seront en activité cet été.

Actuellement, s'achève une session de trois activités pour 110 étudiants du troisième âge.

Du 25 juin au 6 août, aura lieu un camp d'immersion en anglais amenant 260 jeunes du Québec et d'Ontario de niveau post-secondaire.

Du 25 juin au 22 juillet, 48 jeunes de 5e secondaire et du collégial vivront l'expérience de Shad Valley parrainée par la faculté des Sciences appliquées à l'Université de Sherbrooke, avec la collaboration de nombreuses autres facultés. Sciences, sciences appliquées et entrepreneuriat seront les matières principales au programme de ces jeunes.

Du 3 juillet au 21 juillet et du 31 juillet au 18 août, deux groupes de 48 jeunes de 8 à 14 ans se succéderont, sous l'égide du Centre sportif de l'Université, pour vivre un nouveau programme: Poly-vacances. En plus d'activités physiques et sportives, ils vivront diverses activités offertes par les facultés et se familiariseront avec les services de l'Université.

Camp de mathématiques, certificat d'expression artistique amenant des étudiants en pleine nature et, bien sûr, la session d'été qui, surtout à cause du régime coopératif de l'Université garde un grand nombre d'étudiants aux études durant la période estivale sont autant d'activités qui occasionneront la fréquentation de l'Université cet été par quelque 9 000 étudiants dans toutes sortes de matières.

Manifestation des chômeurs

SHERBROOKE — Une vingtaine de jeunes ont pris part, hier midi, au centre-ville de Sherbrooke, rue Wellington Nord, à la version sherbrookoise d'une manifestation tenue simultanément dans plusieurs villes québécoises.

Leur action visait à sensibiliser la population à ce qu'ils considèrent comme les iniquités du projet de gouvernement fédéral de réforme de l'assurance-chômage.

Ils ont remis des tracts ainsi qu'un relevé d'emploi qu'ils demandaient aux passants de signer et d'expédier au premier ministre Brian Mulroney.

Ce relevé d'emploi — copie conforme du formulaire dont se sert un employeur lorsqu'il désire remercier un employé — fait état du congédiement de Brian Mulroney «pour inconduite, incompétence

et fausse représentation». Sur le formulaire, il est également précisé que M. Mulroney a été à son emploi «trop longtemps».

Ces manifestants expliquaient aux badauds que le projet de réforme de l'assurance-chômage suppose des coupures de 1,3 milliard \$ en augmentant le nombre de semaines nécessaires avant d'obtenir le droit au chômage et en diminuant le nombre de semaines au cours desquelles un bénéficiaire peut recevoir des prestations. La réforme augmente également les motifs pour lesquels un bénéficiaire peut être passible de sanction.

Pour eux, il est évident que plus de 200 000 chômeurs feront les frais de cette politique gouvernementale mise de l'avant afin de privilégier la formation au détriment du chômage.

carnet

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

tous qu'il n'était pas aussi fluide que ça.

— O —

Lise Richer s'est vu refuser l'accès aux jeux forains d'adultes à Disneyland, en Floride. Serait-ce dû à sa grandeur?

— O —

Il paraît que la dernière balle de golf que Denise Therriault a frappée était tellement «sur le nez» qu'elle voyage encore entre ciel et terre, dans le coin d'East-Angus.

— O —

Marielle Saint-Louis a développé une nouvelle préférence: elle préfère maintenant prendre sa bière dans un sac de papier plutôt que dans un verre...

— O —

Christiane Grenier et Guylaine Roy ont beaucoup impressionné le personnel pour leur empressement à vouloir participer aux Olympiades de l'école secondaire Le Ber, surtout par leur tenue vestimentaire et l'entraînement de vendredi dernier...

— O —

L'Association québécoise des techniques de l'eau maintient sa recommandation de ne pas arroser la pelouse au cours des quatre prochains jours.

— O —

Fernand Pouliot a développé une nouvelle technique pour jouer au golf. Il fait un tour complet sur lui-même avant de frapper la balle...

loto-québec

Résultats

Tirage du 89-06-14

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 848 617,00 \$
5/6 +	3 232 788,80 \$
5/6	208 2 567,50 \$
4/6	14 365 71,50 \$
3/6	278 640 10,00 \$

VENTES TOTALES 15 320 973,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 200 000,00 \$

Prochain tirage: 89-06-17

No complémentaire: 35

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LOCATION

à partir de **399\$** par mois (48 mois)

Taxes en sus incluant transmission automatique et air climatisé.

Pontiac Grand Prix 1989

Luigi Dion, dir.

La Quotidienne

492-8451

DELUXE

LOCATION D'AUTO INC.

1567 OUEST, RUE KING SHERBROOKE

569-9351

EXCEPTIONNELLEMENT

OUVERT

VENDREDI SOIR ET SAMEDI

VENEZ VOIR LA NOUVELLE

INTEGRA 90

PRÉCISION ACURA

4900, boul. Bourque

Rock Forest

564-8909

4 mois après l'annonce d'un plan d'action

Les problèmes de climat de travail persistent à la Maison St-Georges

par Stéphane LAVALLÉE
SHERBROOKE — Quatre mois après l'annonce d'un plan d'action visant à assainir le climat de violence verbale, de menaces et d'intimidation, et malgré le dépôt d'un rapport sur les causes du malaise et les remèdes à y apporter, le problème demeure entier à la Maison St-Georges de Sherbrooke, un centre de transition pour caractériels adultes masculins.

A tout le moins, c'est ce que soutient un groupe d'employés du centre, composé des mêmes intervenants qui avaient sonné l'alarme au début de l'année. Leur intervention publique, qui s'était traduite par une série d'articles dans La Tribune, avait conduit le conseil d'administration de la Maison St-Georges et le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSE) à développer un plan d'action pour pallier aux difficultés.

Rapport

Le consultant externe chargé de faire la lumière sur les malaises internes et de proposer des solutions, Michel Coupal, professeur à la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, a maintenant remis son rapport. Une synthèse du document a été présentée aux employés du centre, après que le rapport ait été étudié par les administrateurs de l'établissement.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, le consultant a clairement signifié dans son étude que la situation difficile est attribuable à l'immense barrière séparant deux groupes d'employés, dont l'un bénéficie de l'appui évident du directeur général, Claude «Mutt» Dussault.

Congédiement

Le congédiement de l'ex-directeur adjoint de la Maison, Guy Boudreau, est identifié comme «la goutte qui a fait déborder le vase». Ce départ a accentué les écarts qui divisent les employés.

«Les bénéficiaires vivent dans la crainte, la peur et le harcèlement», rapporte en plus Mariette Cartier, une employée de la Maison St-Georges qui siège à l'exécutif syndical.

Selon elle et la présidente du syndicat, Michèle Lacasse, les nombreux problèmes de relations de travail et d'irrespect des bénéficiaires de la Maison St-Georges ne sont toujours pas réglés. Porte-parole d'un groupe d'employés qui, en nombre, représente la moitié du personnel, elles ont l'impression que rien ne changera au centre de transition, à moins que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec intervienne. Sinon, croient-elles, le CRSSE devrait recevoir le mandat d'effectuer lui-même une intervention. Pour illustrer le climat de laisser-aller qui, selon elles, règne toujours à la Maison, Michèle Lacasse relève deux occasions ces derniers mois où des agents de sécurité ont été engagés pour

du remplacement sans qu'on leur ait offert quelque formation sur le type d'intervention qu'ils devaient effectuer auprès des bénéficiaires.

«Un matin, explique-t-elle, je suis arrivé et l'agent n'avait été informé de rien. Il devait réveiller les bénéficiaires le matin et ce n'était pas fait. Il devait distribuer les médicaments et ce n'était pas fait non plus. Ce n'était pas de sa faute. Les agents ont de grosses responsabilités entre les mains, mais la direction manque d'éthique en ne les informant pas.»

La Maison St-Georges accueille des toxicomanes, handicapés



Raymond Métras, président du conseil d'administration de la Maison St-Georges.

intellectuels, itinérants, mésadaptés socio-affectifs et expatriés psychiatriques.

Pas de changement

Le directeur général Claude Dussault a maintes fois été pris à partie par le groupe d'employés mécontents, dont la plupart des membres travaillent de jour. M. Dussault se trouve présentement en congé de maladie — jusqu'à la fin du mois de juin — mais le président du conseil d'administration de la Maison St-Georges, Raymond Métras, soutient qu'aucun changement à la direction générale n'est envisagé pour le moment.

Plutôt, les administrateurs ont formé un comité des relations de travail pour tenter de régler les difficultés internes. «Je me donne trois mois, explique-t-il. Si on n'est pas plus avancé, on prendra des mesures différentes pour continuer avec ceux qui veulent. C'est sûr qu'on ne peut pas satisfaire tout le monde individuellement. Si on a besoin d'autres changements, on ne sera pas gêné de les faire.»

Le président du conseil d'administration attend un deuxième rapport sur la Maison St-Georges, qui traitera plus spécifiquement de la mission du centre, lui qui possède un rôle plutôt flou dans le réseau de la santé et des services sociaux. Cette étude doit être déposée incessamment.

L'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie a été moins visible

par Stéphane LAVALLÉE
SHERBROOKE (GF) — L'année financière 1988-1989 a été sans doute une année de moindre visibilité pour l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie, a reconnu la présidente, Mme Louise Paquet.

Président de l'assemblée générale annuelle, hier, en fin d'après-midi, elle a toutefois enchaîné en signalant que l'ACDE a quand même concrétisé des «réalisations non négligeables».

Parmi ces réalisations, elle a fait mention, notamment, d'une implication plus grande des membres de l'exécutif dans la prise en charge de l'organisme.

«A mon sens, lorsqu'on est un organisme de concertation comme l'est l'ACDE, c'est d'abord à l'interne que doit se vivre cette concertation pour ensuite s'étendre à d'autres niveaux... On a fait un bout de chemin en ce sens cette année. C'était ma préoccupation... De plus, je crois indispensable que le leadership d'un organisme comme le nôtre soit assumé collectivement plutôt que par une seule personne. Je considère donc que nous avons fait des pas dans cette direction mais que nos efforts en ce sens devront être poursuivis», a-t-elle déclaré dans son rapport aux membres.

Sommet

Elle a, par la suite, insisté sur l'importance que revêt la prochaine année puisqu'elle sera préparatoire à la tenue du prochain sommet socio-économique estrien.

Celui-ci, rappelle-t-elle, devait avoir lieu en 1990 «mais nous attendons une confirmation de la date précise de la part du ministre Marc-Yvan Côté... Demandée pour le mois de mai, ce sommet, aux dernières nouvelles, pourrait se tenir plutôt à la fin de l'année,

au mois de novembre... Ca reste à confirmer».

Selon Mme Paquet, ce nouveau sommet devrait être fort différent du premier. D'abord, les règles du jeu ont été modifiées par le gouvernement. Ensuite, les institutions régionales ont acquis plus de maturité.

«Ce sera pour nous l'occasion d'aller plus loin dans cet exercice de concertation. Au-delà des projets présentés, ils nous faudra établir un véritable consensus régional sur les priorités de développement de l'Estrie et envisager le Sommet non pas comme une fin en soi mais comme un moyen privilégié d'atteindre, du moins en partie, certains de nos objectifs...»

Objectifs

Le directeur général par intérim, M. René Aubry, a pour sa part distribué une note de 86,2 pour cent à la région.

Dressant le bilan des activités de l'ACDE pour l'année, il a signalé que 22 des 40 projets issus de la Biennale ont été réglés. Trois autres sont en voie de l'être.

Si on met à part les sept projets abandonnés ou reportés par leur promoteur, les trois projets mis en moratoire et le projet refusé par le gouvernement lors de la Biennale, on obtient en effet la note de 86,2 pour cent, soit 25 projets sur 29, a souligné M. Aubry.

En somme, a-t-il conclu, le bilan des réalisations fait ressortir «un bon rythme de croisière... en dépit du fait que quelques dossiers du plan de travail n'ont pu se réaliser... Les multiples changements de personnel et une tenue tardive de l'assemblée générale de 1988 ont morcelé l'année financière et sont sans doute à l'origine du report de certains projets.

Au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke

Fermeture du centre de jour en psychiatrie jugée très sérieuse

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — La décision de fermer, à compter de ce soir et pour un temps indéterminé, le centre de jour en psychiatrie du Centre hospitalier Hôtel-Dieu, de Sherbrooke, en réponse aux moyens de pression du personnel infirmier, entraîne une «situation très sérieuse», admet le chef du département, le Dr Roger Carle.

«On la prend très au sérieux et on espère qu'elle aura le moins de répercussions possibles sur la clientèle et la population en général.»

Au Centre de jour de la rue Murray, on retrouve des gens souffrant de troubles psychiatriques fonctionnels sévères et récurrents. Leur état ne nécessite pas une hospitalisation totale mais des soins assidus.

A partir de leur domicile, leur foyer d'accueil ou leur pavillon, ces personnes viennent au centre de jour recevoir les traitements que leur état nécessite. Ils y viennent, tantôt trois ou quatre jours par semaine afin de suivre une thérapie de groupe ou pour diverses activités.

A compter de ce soir, ces gens seront laissés à eux-mêmes. Ils seront sous médicaments.

Proches

Il reviendra à leurs proches, signale le Dr Carle, de veiller à ce que ces personnes respectent la lettre la prise de médicaments. Il leur faudra également être très attentifs au moindre signe de détérioration de la situation.

Selon le Dr Carle, il est à craindre que des clients du centre de jour subissent à court terme (guère plus de sept jours) une aggravation de leur état. Une hospitalisation pourrait alors être nécessaire. Une hospitalisation d'urgence.

Il rappelle toutefois que la fer-

meture du centre de jour coïncide également avec la fermeture de lits de soins prolongés en psychiatrie. Aux quatorze lits fermés depuis quelques semaines, l'hôpital a décidé hier d'en ajouter six autres dès ce soir au lieu du 1er juillet. De sorte que c'est un étage complet qui ferme.

Pendant ce temps, à même l'unité de soins de courte durée, trois lits seront réservés aux admissions d'urgence en soins prolongés.

Inquiétude

La situation, ne le cache pas le Dr Carle, est inquiétante. On ferme le centre de jour — on accroît ainsi le nombre de gens qui pourraient avoir besoin d'être hospitalisés à court terme — et en même temps des lits.

C'est la première fois, souligne-t-il, que la psychiatrie a à vivre une telle situation.

«Nous offririons un meilleur service s'il y avait une grève. En

cas de grève, il faut assurer les services essentiels. Et, en psychiatrie, les services essentiels, c'est cent pour cent des effectifs... Et là, on ferme...»

Il indique que la coupure de services s'explique par la volonté de l'hôpital d'assurer les meilleurs soins aux gens en place. A cause de la réduction des effectifs, l'hôpital a choisi de réduire les admissions et de couper certains services, afin de garantir la sécurité et les soins à ceux qui sont hospitalisés.

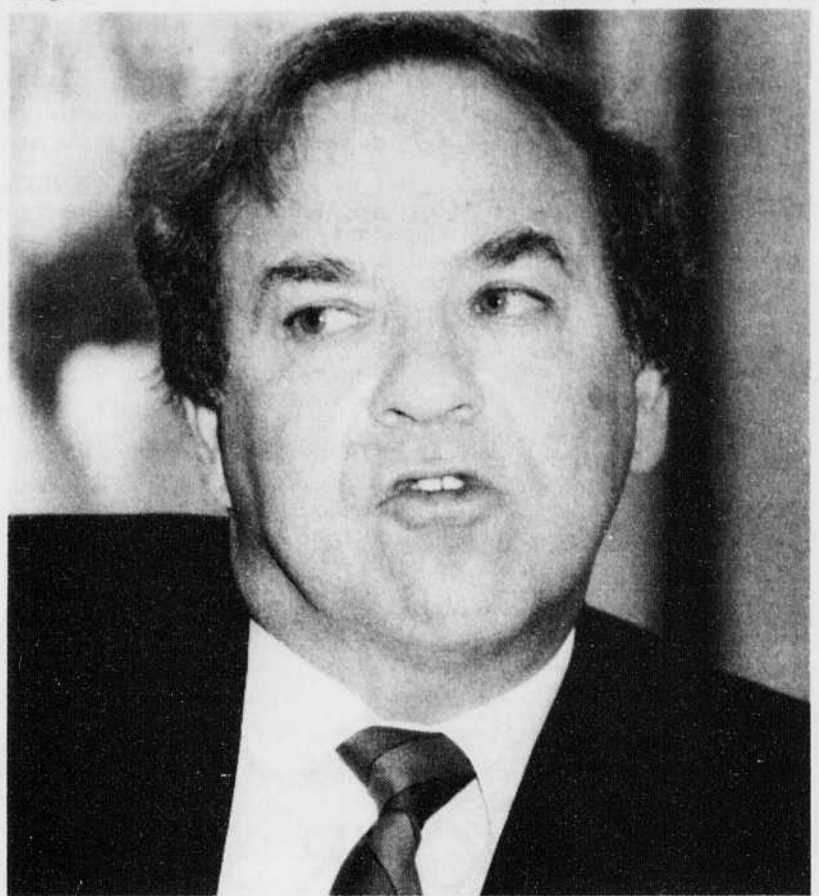
Normalement, le centre de jour accueille une quinzaine de personnes souffrant de troubles psychiatriques fonctionnels. Il y a une semaine, on en comptait seize. Le centre de jour a commencé à en réduire le nombre à partir de ce moment.

«C'est clair que l'annonce d'une telle décision est très stressante pour eux. Nous les avons amenés à verbaliser tout cela en groupe», d'expliquer le Dr Carle. Il ajoute que l'absence de services n'est pas de nature à détruire tout le travail effectué auprès de ces personnes.

Toutefois, il précise qu'un recul sera enregistré. Certains devront être hospitalisés d'urgence de crainte qu'ils ne deviennent dangereux pour eux-mêmes ou pour les autres. Ou, encore, de crainte que leur état ne se détériore trop. D'autres, enfin, pourraient ne pas éviter l'hospitalisation lorsque la situation reviendra à la normale. Il se pourrait que l'hospitalisation ainsi que la période de rémission soient alors plus longues à cause de cette absence temporaire de soins.

«Nous commencerons à en voir des effets dans une semaine ou dix jours environ», d'indiquer le Dr Carle.

Par ailleurs, la direction de l'Hôtel-Dieu a annoncé sa décision de cesser également les admissions en observation en pédiatrie. Et ce, également, à compter de 16h00, cet après-midi.



Le chef du département de psychiatrie, le Dr Roger Carle, est inquiet des conséquences de la fermeture pour une durée indéterminée du centre de jour.

L'écologiste René Dumont met la population en garde contre les dangers de la pollution

«Personne ne peut garantir que les générations qui me suivent vivront jusqu'au bout»

par Stéphane LAVALLÉE
LENNOXVILLE — Le temps presse et pourtant, les politiciens en font toujours trop peu, trop lentement. Le projet de loi américain sur la réduction des émissions polluantes déposé au début de la semaine par le président George Bush et visant à réduire de moitié les émissions polluantes d'ici l'an 2000, se situe précisément dans cette veine: un pas dans la bonne direction, mais une action nettement insuffisante étant donné l'urgence de la situation.

«C'est bien, mais jamais assez», dira l'agronome-écologiste de renommée internationale René Dumont. «Il faut toujours pousser dans le dos des politiciens... ils craignent l'impopularité des mesures radicales.»

Et pourtant, l'homme aux cheveux blancs, qui a parcouru le globe en annonçant les famines, en dénonçant les plus graves injustices, en ridiculisant des méthodes de culture destructrices, n'a jamais cessé de prôner des solutions audacieuses pour résoudre les plus grands problèmes de l'humanité. Et il est populaire malgré tout. «Mais pas aux yeux de tout le monde», corrigera-t-il aussitôt.

Aujourd'hui âgé de 85 ans, toujours vif comme le chat qui guette sa proie, René Dumont a le ton de l'homme en paix qui ne constate pas moins l'état catastrophique de la planète. En matière environnementale, l'humaniste approche le point du non-retour: voilà pourquoi l'écologiste ne peut se contenter d'actions politiques presque timides. «Il y a des signes encourageants, dira-t-il, mais nous sommes engagés dans une course de vitesse.»

Hier soir à l'Université Bishop de Lennoxville, l'humaniste présentait une conférence pour marquer l'ouverture du congrès de la Société des professeurs de géographie du Québec, qui réunit environ 300 participants. Un exercice de «formation des formateurs», se plaisait-il à dire.

«Intolérable» René Dumont vient de publier «Un monde intolérable» et ce sont les grandes lignes de ce livre qu'il a présentées. En quelque sorte, un bilan de plus de 65 ans d'action sur le terrain, après plus de 50 bouquins et une centaine de rapports d'études.

Pacifiste, le conférencier ne bombardait pas moins son auditoire. Bombardement de cris d'alarme, d'appel au secours de l'humanité, de statistiques alarmantes.

Malgré tout, l'homme est optimiste. Sinon, il serait rentré chez lui. «Les chances de gagner, qui sont toujours plus limitées, existent encore. Mais personne ne peut garantir maintenant que les générations qui me suivent vivront jusqu'au bout.»

Problème numéro un, la destruction de l'environnement est en train de semer le chaos. Il y a l'explosion démographique, bien sûr, pour expliquer l'utilisation

intense des sols, ce qui ne donne plus le temps à la terre de respirer, de se régénérer. Et il y a le réchauffement globale de la planète qui emprisonne l'humanité un peu plus chaque jour.

A cause de l'effet de serre, la planète connaît désormais les pires sécheresses de tous les temps, avec ces conséquences inévitables et dramatiques que sont les famines à répétition, presque continues. «Autrefois, précise René Dumont, on considérait normal le retour cyclique des sécheresses. Mais depuis 1980, ce n'est plus le cas.»

L'état se referme

L'année dernière, l'assèchement provoqué par le réchauffement de l'atmosphère terrestre a limité à 116 millions de tonnes les récoltes de maïs aux États-Unis, alors qu'elles atteignaient presque le double en 1985. En même temps que le déficit alimentaire des pays pauvres augmente, la production des pays riches diminue. L'état se referme.

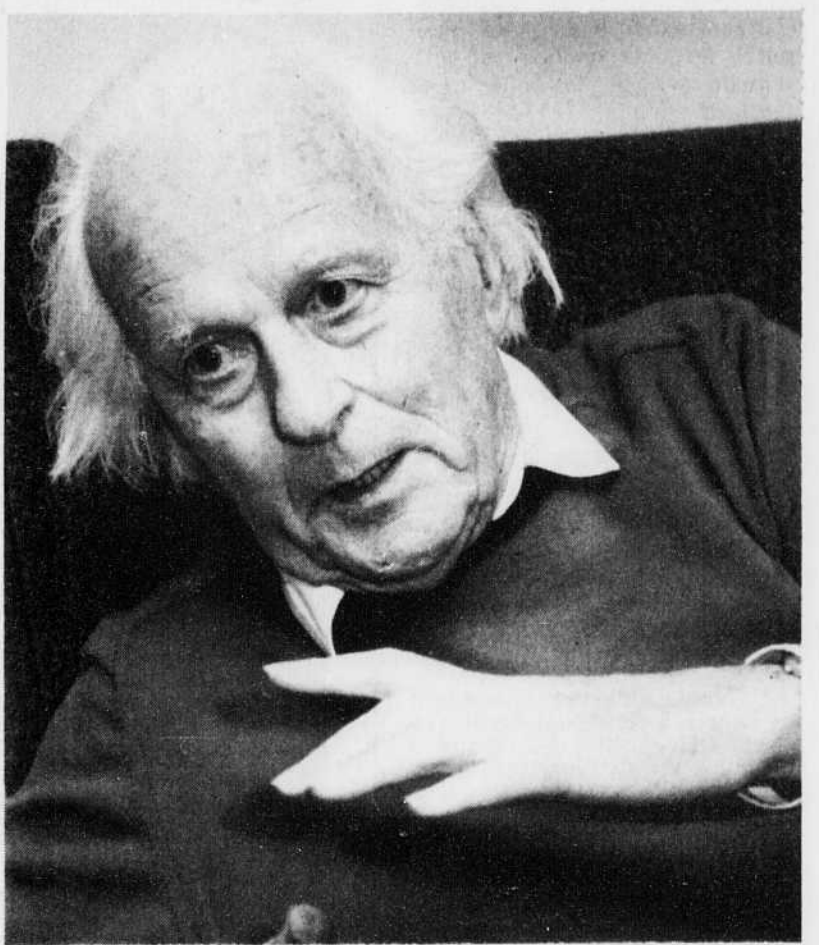
Dans les pays industrialisés, continue l'agronome, il est désormais démontré que l'automobile est au banc des accusés. «Le pétrole est une aventure extraordinaire qui nous mène à la mort», lance René Dumont.

A elle seule, l'automobile est responsable de la moitié des émissions polluantes qui provoquent l'effet de serre, précise René Dumont. Alors, il faut dès maintenant prévoir l'interdiction des véhicules consommant plus de 5 litres aux 100 kilomètres (soit environ 50 milles au gallon) en l'an 2000. «Si on veut le faire, on doit le dire tout de suite», ar-

gument le conférencier.

«La grosse bagnole tue le tiers-

monde, bientôt elle tuera ici aussi.»



L'écologiste René Dumont est maintenant âgé de 85 ans.

LAROCHE, GAUTHIER & FABI



Me Lise Laroché



Me Danielle Gauthier



Me Hélène Fabi

Me Lise Laroché et Me Danielle Gauthier sont heureuses d'annoncer que Me Hélène Fabi s'est jointe à leur étude, qui portera dorénavant le nom de «LAROCHE, GAUTHIER & FABI». Elles continueront de pratiquer au 165 Wellington Nord, Bureau #310 à Sherbrooke (Québec), J1H 5B9. (819) 563-3303.

Me Lise Laroché est diplômée en droit de l'Université Laval depuis 1978. Admise au Barreau du Québec en 1979, elle exerce depuis sa profession principalement en droit de la famille et en droit civil. De plus, elle enseigne le droit à l'école de formation professionnelle du Barreau du Québec.

Me Danielle Gauthier est bachelière en Sciences Politiques de l'Université Bishop's (1976) et diplômée de la Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke (1979). En 1981, elle graduait de l'Université Harvard où elle a obtenu sa maîtrise en droit du travail. Admise au Barreau du Québec en 1981, elle exerce depuis sa profession en droit du travail, santé, sécurité au travail et en droit commercial. Depuis 1981, elle a enseigné le droit à l'Université de Sherbrooke et à l'école de formation professionnelle du Barreau du Québec. Le 4 octobre 1988, elle fut nommée à la Commission des Relations de Travail dans la fonction publique.

Me Hélène Fabi est diplômée de la Faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke depuis 1985. Admise au Barreau du Québec en 1986, elle exerce depuis sa profession à Sherbrooke, et ce principalement en droit pénal, droit civil et droit de la famille.

Option concédée sur les terres publiques Silence de rigueur chez les promoteurs du Mont Malamut

SHERBROOKE (sl) — Les promoteurs du village-vacances Mont Malamut au mont Gosford, Jean-Louis Cher et Pamela Stuart-Mills, ne veulent pas commenter pour le moment l'octroi d'une option d'un an sur les terres publiques que vient de consentir le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Les dirigeants du Holding Stuart-Mills Cher préfèrent attendre de prendre officiellement connaissance de la nouvelle avant de commenter.

Mercredi, la députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, annonçait que Québec consentait à réserver pour une période initiale d'un an le mont Gosford et les terrains qui l'entourent aux fins du développement touristique projeté par le Holding, qui veut y établir un village-vacances 4-saisons. Pour les

promoteurs, cette option était essentielle à tout nouveau développement dans ce dossier.

La députée péquiste de John-son, Carmen Juneau, s'est toutefois interrogée publiquement, hier, sur l'action du gouvernement en marge de ce projet. Elle s'étonne de voir qu'une option est consentie sur des terres publiques alors que la Sûreté du Québec, rappelle-t-elle, enquête sur l'utilisation de quelque 600 000 \$ en contributions populaires par les promoteurs.

Elle soutient que la députée Madeleine Bélanger n'agit pas en concordance avec les propos qu'elle tenait il y a peu de temps et voulant que sa confiance dans le projet Mont Malamut ait fondu comme neige au soleil.

«A cause des élections imminentes, commente la députée Juneau, le gouvernement monte un bateau, alors qu'il y a enquête policière. Je ne comprends pas du tout, c'est de la poudre aux yeux.

«Moi, poursuit-elle, je ne donne pas l'absolution (aux promoteurs) sans qu'ils passent au confessionnal»

Second blessé en six jours à l'usine Domtar à Windsor

par Michel MORIN
WINDSOR — La société Domtar a vécu, hier, à ses installations de Windsor, un deuxième accident de travail en moins d'une semaine.

Vers 05h15, hier matin, un mécanicien en instrumentation a subi de nombreuses et sérieuses blessures après s'être fait coincer, semble-t-il, dans le mécanisme d'un «descendeur de rouleaux», pièce d'équipement située tous près de la machine à papier, à l'intérieur de la nouvelle usine.

La victime serait André Rousset, un travailleur demeurant dans la municipalité de Fleurimont. L'employé aurait subi de multiples fractures au visage, au bassin et aux jambes. Il a immédiatement été transporté à l'unité des soins intensifs du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Hospitalisation

Selon les détails qu'a obtenus et divulgués Mireille Hardy, du bureau des relations publiques de Domtar à Montréal, on ne

craindrait pas pour la vie de l'employé. Toutefois, la période d'hospitalisation risque d'être passablement longue à cause de la gravité de ses blessures: on parle de trois semaines à un mois.

«Pour le moment, on ne sait pas exactement ce qui s'est produit, de commenter Mireille Hardy. L'employé était à réparer ce qu'on appelle un descendeur à rouleaux quand l'acci-

dent est arrivé. Une enquête interne a été instituée et la Commission de santé et de sécurité au travail s'est aussi rendue sur les lieux pour mener sa propre enquête. De toute façon, tout sera mis en oeuvre pour éviter qu'un tel accident ne se reproduise.»

Moulin St-François

Pour la société Domtar, cet accident de travail est le deuxième

à survenir en moins d'une semaine. Vendredi dernier, un employé affecté aux machines à papier, au moulin St-François, a subi une fracture du nez et des brûlures aux mains et aux bras quand il a été partiellement entraîné par les rouleaux de la machine.

L'incident est survenu alors que le travailleur s'affairait à enfiler la feuille dans la machine à l'aide d'un tuyau à air.

Deux autres candidats annoncés pour porter les couleurs de «Québec 51»

SHERBROOKE — Québec 51 n'aura pas des candidats rien qu'en Estrie lors des prochaines élections provinciales.

Ce mouvement favorable à l'annexion du Québec aux États-Unis qui doit entreprendre au cours des prochains jours des démarches en vue d'obtenir sa re-

connaissance officielle comme parti politique en aura aussi à Montréal, a révélé hier Yvon Rivet, futur porte-bannière de Québec 51 dans Sherbrooke.

«Michel Gauthier sera candidat dans Anjou alors que Paul Ducharme sera sur les rangs dans St-Hubert», a-t-il précisé tout en se disant assuré que d'autres hom-

mes et d'autres femmes qui souhaitent voir le Québec devenir le 51^e État des États-Unis, en raison des avantages économiques que la province en tirerait, feront acte de candidature d'ici peu.

Le premier candidat à s'afficher publiquement a été André Perron qui fera campagne dans Orford.



À quelques mois des élections, Carmen Juneau trouve que la députée Bélanger change ses agissements dans le dossier du mont Gosford.

Nouveau directeur des loisirs à Ascot

ASCOT (MM) — A compter du mois de juillet, un nouveau directeur des loisirs et des services communautaires entrera en fonction dans la municipalité d'Ascot.

Le nouvel employé cadre, Claude Legris, a été sélectionné à l'issue d'un concours public qui a permis à plus de 150 personnes de soumettre leur candidature.

M. Legris, qui occupait des fonctions similaires pour le compte de la municipalité de Chapais, a été retenu lors de la sélection finale, au cours de laquelle trois candidats se disputaient le poste.

Bien que son traitement annuel ne soit pas connu, il semble que la municipalité d'Ascot ait offert une somme de 2000 \$ au nouveau directeur pour lui permettre de défrayer une partie de ses coûts de déménagement.

CHEZ SEARS

UN JOUR SEULEMENT, SAMEDI 17 JUIN 1989

15%* DE RABAIS

TOUS** LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES, ACCESSOIRES POUR FEMMES ET BAGAGES

* Sur articles à prix ordinaire, à l'exception de la marchandise déjà en réclame. ** Sauf les produits de beauté et fragrances Prestige.

IDÉES-CADEAUX POUR PAPA

RABAIS 25%-35%
ARNOLD PALMER®

Faites votre choix parmi un assortiment de polos, pantalons, chemises sport, etc. à coordonner pour une allure décontractée.
Vêtements pour hommes

P.A.P.A. TIENT LA VÉTÉTÉ
LE DIMANCHE 18 JUIN
C'EST LA FÊTE DES PÈRES

Rabais ci-dessous en vigueur jusqu'à demain!

- Rabais 50%. Choix de chemises habillées à manches courtes.** Tailles 14 1/2-17 1/2. Sears ord. 15,99\$-30\$.
Ch. 7,99\$-14,99\$
Vêtements habillés pour hommes
- Rabais 40%. Pantalons habillés Duraflex® en mélange de polyester.** Couleurs assorties, tailles 30-40.
Ord. 45\$. Ch. 26,99\$
Vêtements habillés pour hommes
- Rabais 50%. Chemises sport choisies à manches courtes et hauts molletonnés** choisis en polyester et coton. Vaste assortiment de tailles.
Vêtements pour hommes
- Nécessaire Brut** comprenant portefeuille 3 sections en cuir, porte-clé et après-rasage 50 mL.
Seulement 9,99\$
- Portefeuilles Tilley® choisis en cuir.**
Ch. 19,99\$
Produits de beauté, accessoires de mode
- Rabais 25%. Tous les coffres à pêche en stock.** Ord. 7,99\$-54,99\$
- Ch. 5,99\$-41,24\$
- Rabais 25%. Ens. canne et moulinet Daiwa®.**
Sears ord. 54,99\$. Ch. 41,24\$

RABAIS 50%

- Toupie 35^e anniversaire.** Moteur équilibré avec précision et roulements à billes de qualité industrielle. Contrôle électronique d'avance; interrupteur à détente; vitesse réglable par cadran. 15 000 - 25 000 tr/min. No 24077.
Ord. 239,99\$ **119⁹⁹**
ch.
- Scie sauteuse automatique 35^e anniversaire** avec jeu de 14 lames. Moteur 2.5 A équilibré avec précision; roulements à billes/coussinet de qualité industrielle; roues dentées coupées avec précision. No 23111.
Sears ord. 199,99\$ **99⁹⁹**
ch.
- Robuste perceuse 3/8" 35^e anniversaire** et jeu de 6 forets. Puissant moteur 3 A permettant de percer, poncer, polir, et meuler (acc. non incl.). Vitesse variable 0-1200 tr/min; réversible pour retirer vis et foret coincés. No 22978.
Sears ord. 149,99\$ **77⁹⁹**
ch.
- Ponceuse vibrante Craftsman** à poignée tenant dans la paume. Moteur 2.0 A de qualité professionnelle à prise directe; 14 000 orbites/min pour ponçage rapide. Roulements à billes lubrifiées en permanence. No 24410.
Sears ord. 85,99\$ **49⁹⁹**
ch.

CHEZ SEARS, JUSQU'EN OCTOBRE 1989

sur approbation du service du crédit. chez Sears, jamais d'acompte à payer sur approbation du service du crédit. Cette offre s'applique à tout article** de 200\$ ou plus des rayons ameublement, audio-vidéo et électroménagers. Détails au magasin Sears. L'offre 'Ni paiement' prend fin le vendredi 30 juin 1989.
** Sauf lustres, ventilateurs de plafond et tentures prêtes à poser.

- Rabais 1/3 sur une sélection de ra-soirs Remington pour hommes.**
Rabais 40% sur tous les sacs de golf fin de série en magasin.
Ord. 79,99\$ à 149,99\$
47⁹⁹ & 89⁹⁹
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre
- Rabais 25% sur tous les parapluies pour hommes.**
Rabais 40% sur tous les ensembles de golf fin de série en magasin.
Ord. 179,99\$ à 599,99\$
107⁹⁹ & 359⁹⁹
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre
- Rabais 33 1/3% sur toutes les tentes à prix ordinaires en magasin.**
Rabais 80%. Scie circulaire Craftsman 900 de 7 1/4".
No 21050. Ord. 179,99\$.
99⁹⁹
Quincaillerie

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5486

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$55,00, 1 mois \$25,00.

La Tribune est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29056

Prix en vigueur samedi le 17 juin 1989, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.



vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

1er JUILLET AU 12 AOÛT

FESTIVAL ORFORD

89

CARTE-SAISON '89

Prenez l'air

CONCERTS

Du 1er juillet au 12 août

65 ans et plus

CONCERT DES STAGIAIRES

La spontanéité, le dynamisme et le talent des stagiaires du Centre d'Arts

Le mercredi à 20 h 00 à la Salle Gilles-Lefebvre

6 \$ 5 \$

SÉRIE - JEUNES INTERPRÈTES

A l'aube de leur carrière, ils vous offrent passion et excellence

Le jeudi à 20 h 00 à la Salle Gilles-Lefebvre

8 \$ 5 \$

CONCERT DU FESTIVAL

Les grands d'ici et d'ailleurs, la musique à son meilleur

Les vendredi et samedi à 20 h 00 à la Salle Gilles-Lefebvre

14 \$ 11 \$

CONCERT-BOUFFE

Jazz, variété, musique populaire... pour tous les goûts

Le dimanche à 16 h 00

Scène extérieure du Centre d'Arts Orford (Salle Gilles-Lefebvre et Pavillon Central en cas de pluie)

8 \$ 6 \$

8 \$ 8 \$ Buffet

ORFORD HORS LES MURS

Le Festival Orford dans les parcs de Sherbrooke

Le lundi à 20 h 00

Gratuit Gratuit

Les billets de concert pour les jeunes de moins de 15 ans sont offerts à 3 \$.

CARTE-SAISON

"Cet été, prenez l'air" et laissez-vous emporter encore et encore... grâce à votre CARTE-SAISON 89.

PRACTIQUE, ÉCONOMIQUE ET TRANSFERABLE.

La CARTE-SAISON 89

- vous permet d'assister à tous les concerts de la série «Concert des stagiaires»;
- vous donne droit à six billets de concert (à l'exception du concert-jazz) que ce soit de six concerts différents ou du même concert, pour vous ou pour vos amis;
- vous fait économiser 10% sur vos achats à la Boutique du Centre d'Arts Orford;
- vous accorde 20% de rabais sur votre billet du concert-jazz - Une soirée avec Dave Brubeck.

Réservez tôt. Date limite le 25 juin 1989.

60 \$.

CONCERT-JAZZ

Une soirée avec Dave Brubeck

Samedi le 8 juillet

à 20 h 00 à la Salle Gilles-Lefebvre

30 \$

(Aucune réduction)

RÉSERVATIONS

Par téléphone

Avant le 1er juillet

Lundi au vendredi: 9 h à 17 h

Après le 1er juillet

Mardi au dimanche: 9 h à 20 h

(819) 843-3981

1-800-567-6155

Porté à votre carte de crédit

Visa - Master Card



Centre d'Arts Orford

Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial Mont - Orford
Route 141 Nord
Orford (Québec), Canada
(819) 843-3981

Expédiez votre coupon au C.P. 280, Magog, Qc J1X 3W8

Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____ Code postal: _____
 Tél.: _____ (bur.): _____
 Je désire _____ carte(s) saison '89 à 60 \$/l'unité
 J'inclus: Chèque Mandat-poste à l'ordre du Centre d'Arts Orford
 Visa No Carte: _____
 Master card Date d'exp.: _____

la tribune

JUILLET

Samedi 1



CONCERT INAUGURAL Orchestre des Jeunes du Québec

Direction: Rafaël Druian
Solistes:
Martine Bailly, violoncelle
Maxime Pholance, violon
Mozart, Schoenberg, Walton, Vivaldi

Dimanche 2

CONCERT-BOUFFE Quatuor Tzigane

Ireneusz Bogajewicz, violon
Emmanuel Bournaki, accordéon
Antonio Romandini, guitare
Sheldom Cantor, contrebasse

Lundi 3

ORFORD HORS LES MURS Parc Victoria, Sherbrooke Trio de Sherbrooke

Piano, violon, clarinette

Mercredi 5

CONCERT DES STAGIAIRES

Jeudi 6



JEUNES INTERPRÈTES - Récital Olga Gross, piano

Bartók, Beethoven, Brahms,
Papineau-Couture

Vendredi 7

RÉCITAL György Terebesi, violon Dale Bartlett, piano

Mozart, Beethoven, Bartók

Samedi 8



CONCERT-JAZZ Une soirée avec Dave Brubeck

Dave Brubeck, piano
Jack Six, basse
Bill Smith, clarinette
Randy Jones, batterie

Dimanche 9



CONCERT-BOUFFE Renée Claude Aujourd'hui et demain

Lundi 10

ORFORD HORS LES MURS Parc Victoria, Sherbrooke Ensemble Clavivent

Flûte, hautbois, clarinette, piano

Mercredi 12

CONCERT DES STAGIAIRES

Jeudi 13

JEUNES INTERPRÈTES - Récital Denis Bluteau, flûte François Couture, piano

Bach, Prokofiev, Martinu

Vendredi 14



PIANO CINQ ÉTOILES - Récital Marc Durand

Satie, Ravel, Debussy, Poulenc,
Liszt, Chopin

Samedi 15



RÉCITAL Sophie Rolland, violoncelle Marc-André Hamelin, piano

Beethoven, Hindemith, Fauré, Barber

Dimanche 16



CONCERT-BOUFFE - Jazz Trio Jon Ballantyne

Jon Ballantyne, piano
Alec Walkington, basse
Dave Laing, batterie

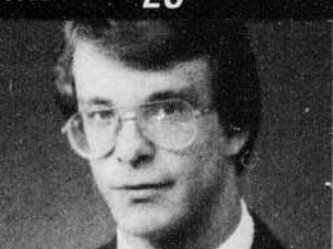
Lundi 17

ORFORD HORS LES MURS Place de la Cité, Sherbrooke Stagiaires du Centre d'Arts Orford

Mercredi 19

CONCERT DES STAGIAIRES

Jeudi 20



JEUNES INTERPRÈTES - Récital Martin Caron, piano

Lauréat du Concours Orford 87
Liszt, Beethoven, Ravel

Vendredi 21



CONCERT MOZART Les Violons du Roy

Direction artistique:
Bernard Labadie

Samedi 22



RÉCITAL Marie-Danielle Parent, soprano Jacinthe Couture, piano

Mozart, Wolf, Rachmaninov

Dimanche 23



CONCERT-BOUFFE - Samba Rock Paulo Ramos Band

Paulo Ramos, guitare, chant
Dan Gigon, basse
Yves Gigon, batterie

Lundi 24

ORFORD HORS LES MURS Récital Place de la Cité, Sherbrooke Francine Leng, piano

Mercredi 26

CONCERT DES STAGIAIRES

Jeudi 27

JEUNES INTERPRÈTES - Baroque Musica Laetitia

Eric Mercier, hautbois
Hélène Plouffe, violon
Suzanne Deserres, basson
Jean-François Gauthier, clavecin

Vendredi 28



RÉCITAL Oscar Shumsky, violon

Samedi 29



PIANO CINQ ÉTOILES - Récital André-Sébastien Savoie

Schumann, Debussy

Dimanche 30



CONCERT-BOUFFE Répercussion

Robert Lépine, Aldo Mazza,
Chantal Simard, Pierre Dubé

Lundi 31

ORFORD HORS LES MURS Récital Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke Renée Lavergne, piano

AOÛT

Mercredi 2

CONCERT DES STAGIAIRES

Jeudi 3

JEUNES INTERPRÈTES - Récital Prix d'Europe 1989

Vendredi 4



PIANO CINQ ÉTOILES - Récital André Laplante

Ravel

Samedi 5



RÉCITAL Pauline Vaillancourt, soprano

Jean-Eudes Vaillancourt,
piano

Mélodies françaises,
La Voix humaine (Cocteau, Poulenc)

Dimanche 6



CONCERT-BOUFFE Mariachi Azteca de Pedro Barreto

Sérénade d'Acapulco
Violon, guitarron, trompette,
vihuela

Lundi 7

ORFORD HORS LES MURS Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke Guitarissimo

Mercredi 9

CONCERT DES STAGIAIRES

Jeudi 10

JEUNES INTERPRÈTES - Récital Dominique Labelle, soprano Patricia Thumb, piano

Britten, Offenbach, Rossini

Vendredi 11



SPECTACLE LYRIQUE Souvenirs de la Belle Epoque et des Années Folles

Direction artistique:
Bruno Laplante

Samedi 12



CONCERT DE CLÔTURE Orchestre des Jeunes du Québec

Direction: Alfredo Silipigni,
Pierre Rolland

Solistes:
Atelier Lyrique de l'Opéra
de Montréal

Brigitte Rolland, violon
Verdi, Wagner, Ponchielli, Beethoven,
Bruch

Après un investissement de près de 3 millions \$ en trois ans

Réouverture de la centrale électrique de Magog

par Annie-Andrée ÉMOND
MAGOG — La Ville de Magog procédait, hier, à la réouverture de sa centrale hydro-électrique, pour laquelle elle a investi près de trois millions de dollars en trois ans.

La centrale produit 1700 kilowatts d'électricité et en achète 54 000 à Hydro-Québec. Avec Sherbrooke et Coaticook, Magog est l'une des sept dernières municipalités à produire son électricité. C'est un deuxième souffle que la Ville de Magog donne à sa centrale de la rue St-Patrice qui a été mise sur pied en 1911.

Le maire de Magog, M. Paul-René Gilbert, estime que la rénovation de la centrale permettra une augmentation de 40 pour cent de son efficacité. «Bien que l'investissement est gros, la centrale hydro-électrique de Magog sera rentabilisée d'ici sept ans», dit le maire Gilbert.

La cure de rajeunissement, entreprise en 1984, fait de la centrale de Magog l'une des plus avancées au Québec par ses contrôles et son automatisme. «De son automobile, avec un téléphone cellulaire il est possible d'actionner les appareils de la centrale»,

explique M. Serge Proulx, ingénieur du groupe LNR, responsable du projet.

Gary Poliso, représentant du sous-ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, s'est empressé de féliciter la démarche de l'administration Gilbert. «Cette réalisation s'inscrit dans le sens de la politique énergétique gouvernementale», a-t-il déclaré. «Hydro-Québec ne détient pas seule le monopole énergétique du Québec. Nous avons besoin des petites centrales», a continué M. Poliso.

Historique

Créée il y a 78 ans, en 1911, la centrale n'avait pas à répondre à une grande demande en électricité. Outre quelques demandes de particuliers, la centrale répondait d'abord à la demande de l'usine Dominion Textile. «La production a donc été partagée entre la Ville de Magog et l'usine Dominion Textile mettant, toutes deux, une centrale sur la rivière Magog», a expliqué Serge Proulx du groupe LNR. Chacun des deux partenaires produisait, à tour de rôle, quatre heures d'électricité. La centrale était alors dirigée manuellement.

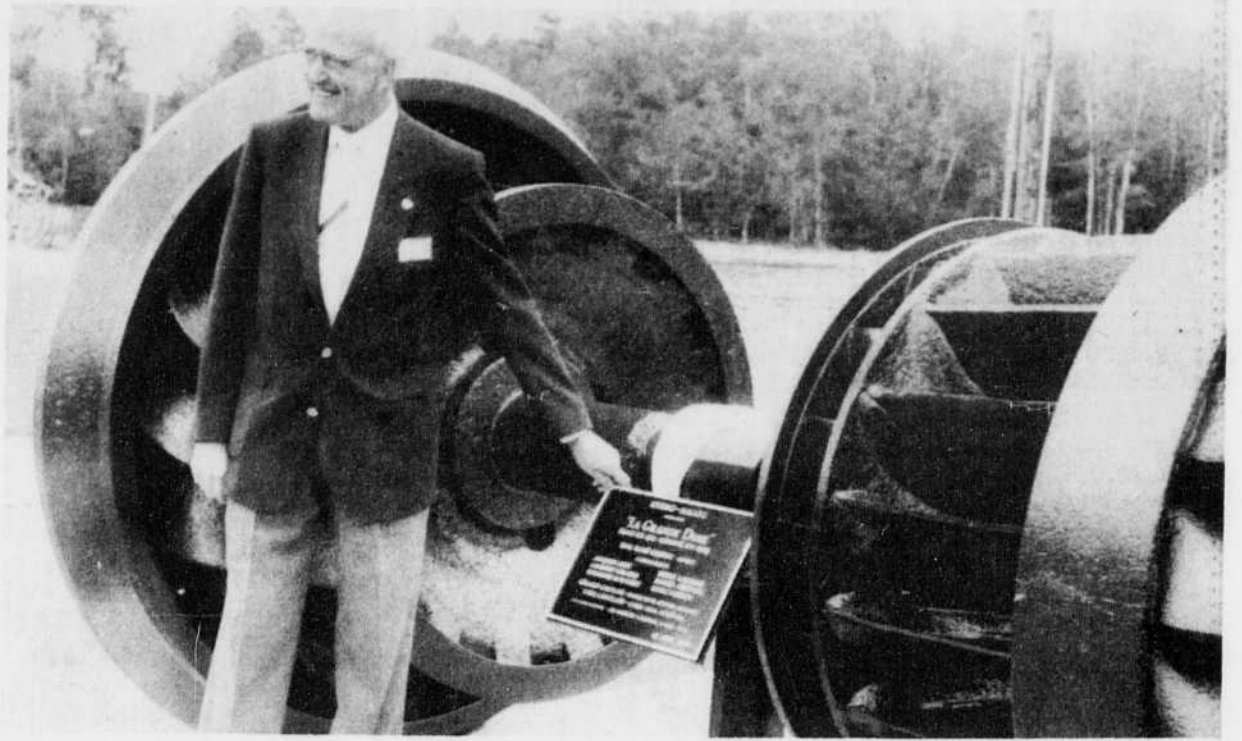
A ses débuts, la centrale pro-

duisait 470 kw à 2 220 volts par génératrice. C'est en 1942, alors que la demande devient plus forte, que la Ville de Magog se dissocie de son partenaire. En 1960, lors de la nationalisation de l'électricité, Hydro-Québec devient le principal fournisseur en électricité de la ville. La centrale poursuit tout de même sa production.

«Aujourd'hui grâce à la compétence et au leadership de toute une région, la centrale de Magog produit plus que jamais. Hydro-Québec et Hydro-Magog ne sont pas comme David contre Goliath, mais bien comme David avec Goliath», a conclu le représentant du sous-ministre Prévost.

Une plaque commémorative, dévoilée devant une cinquantaine de personnes, est fixée à deux turbines. Une première, celle de droite, date de 1911, et la seconde date d'une année indéterminée que l'on sait précédente à 1911.

La population de Magog est d'ailleurs invitée à venir voir cette plaque ainsi qu'à visiter la centrale rénovée, demain, le 17 juin, et dimanche. Hydro-Magog invite toute la population à visiter la nouvelle centrale. Les visites auront lieu entre 13 et 16 h.



Le conseiller Fernand Boisvert, devant la plaque commémorative de la centrale hydro-électrique «La grande dame» de Magog.

À Lac-Mégantic

Partage des coûts de réfection de la Baie des Sables: le oui l'emporte légèrement

par Jacques GRENIER
LAC-MÉGANTIC — C'est avec un faible «oui» que les citoyens de la Baie des Sables, à Lac-Mégantic, lors d'un vote de consultation, se sont prononcés hier en faveur du partage des coûts du projet de réfection de leur rue, projet mis de l'avant par les autorités depuis plus d'un an.

Sur une possibilité de 160 votants, 116 se sont prévalus de leur droit, pour un résultat de 59 oui, 54 non, et 3 votes annulés, ce qui équivaut à un pourcentage de votation de 72,5 %.

Pour se rappeler les faits, en mars 1988, l'évaluation des coûts était de 1 733 706 00 \$; en tenant compte aujourd'hui de l'augmentation de différents facteurs, (taux hypothécaire, entre autres) cela équivaudrait pour les contribuables, à une hausse de .28 cents du millin à leur compte de taxes foncières.

La rue de la Baie des Sables, par sa situation géographique, (bordure du lac) et par le développement touristique que connaît le lac Mégantic depuis quelques années, est devenue la plus longue rue de la ville, et s'est développée en quartier résidentiel très rapidement. Jadis connue sous le nom

«chemin de la Baie des Sables» cette route servait presque uniquement d'accès à la plage publique, et à des routes secondaires.

À la suite de ce déplacement démographique, il est important au-

jourd'hui de refaire l'infrastructure de cette rue, et c'est dans le but d'aider dans la prise de décision sur ce dossier, que les contribuables immédiats ont été consultés, de dire le porte-parole de

la Ville.

À la prochaine séance du conseil, le maire de la ville, M. Jean-Guy Cloutier, fera connaître l'orientation que la Ville prendra dans ce dossier.



La rue de la Baie des Sables, en bordure du lac Mégantic.

Circulation lourde dans la rue Ponton: réunion reportée à la semaine prochaine

par André LAROCHE
BROMPTONVILLE — La première rencontre de la commission spéciale Émond, prévue hier soir, a été reportée à une date indéterminée, la semaine prochaine. Ce comité est chargé de trouver un terrain d'entente entre la municipalité de Bromptonville et l'entrepreneur Raymond Lapré.

L'administration Nault a en effet formé la semaine dernière une commission spéciale pour trouver une solution au véritable bourbier juridique dans lequel elle s'enfonce.

Rappelons qu'un règlement de circulation municipal de Bromptonville a été déclaré illégal par la Cour supérieure du Québec en avril dernier. Ce règlement visait spécifiquement à empêcher l'entrepreneur Raymond Lapré de circuler dans une rue résidentielle avec ses camions lourds.

Après ce jugement, le conseil municipal a décidé au mois de mai de porter la cause devant la Cour d'appel. M. Lapré avait pour sa part intenté auparavant une poursuite civile de 80 000 \$ contre Bromptonville pour dommages et intérêts.

On évalue les frais déboursés par la Ville dans ce dossier à quelque 30 000 dollars.

Trouver une solution
Le conseiller Maurice Émond

présidera cette commission spéciale formée de deux porte-parole de la rue Ponton, deux représentants du groupe Raymond Lapré et deux autres citoyens de Bromptonville.

«Le but du comité sera d'essayer, par la discussion, de trouver une solution entre les résidents de la rue Ponton et le propriétaire de la gravière», d'expliquer M. Émond.

«Je voulais avoir deux citoyens neutres à ce comité parce que n'importe quel coût impliqué ne sera pas seulement déboursé par les résidents de la rue Ponton, mais par tous les contribuables de Bromptonville», poursuit M. Émond.

M. Maurice Émond compte laisser libre cours à la discussion pour trouver une solution à cette impasse, «si solution il y a», laisse douter le conseiller.

«J'aimerais bien que nous en arrivions à une entente le plus tôt possible puisque si la Cour refuse notre appel, c'en est fait, elle aura décidé de la rue Ponton et ça finira là».

Bien que tous les partis concernés applaudissent une telle initiative, certains conseillers s'entendent à déclarer que ce comité survient dix-huit mois trop tard et aurait dû être institué avant que le dossier n'aboutisse devant les tribunaux.

Au palais de justice

Conducteur ivre condamné à 90 jours

SHERBROOKE — Le juge Gérald Desmarais de la chambre pénale de la Cour du Québec a condamné hier un conducteur à une peine de 90 jours discontinus de détention, à une pénalité de 2,000 \$ et à une interdiction de reprendre le volant pendant trois ans.

Il lui a imposé cette sentence pour avoir conduit avec un taux de 290 mg d'alcool dans son haleine la veille du Jour de l'An pendant qu'il se trouvait en attente de procès pour ivresse au volant le 30 juillet.

Le tribunal a tenu compte du

Six mois pour grossière indécence

Michael Thompson, âgé de 30 ans, a écopé d'une peine de six mois de détention pour grossière indécence dans un parc de Deauville pendant qu'il se trouvait en liberté surveillée.

Le juge Desmarais a ainsi suivi une recommandation du défenseur Jean Leblanc et du procureur Céline Audet-Otis. Thompson a baissé son panta-

Condamnés même s'ils n'ont pas volé

Le juge Desmarais a imposé respectivement 250 et 200 heures de travaux communautaires, trois ans de liberté surveillée avec suivi et une interdiction de possession d'armes pendant cinq ans à Jean Taggart, âgé de 25 ans, et Pierre Chagnon, âgé de 24 ans.

Ces derniers ont admis leur culpabilité à des accusations de conspiration pour commettre un vol qualifié le 1er novembre 88 et de possession d'un fusil tronçonné

En prison pour braquage d'un fusil

Patrick Simard, âgé de 18 ans, a encouru une peine de six mois de détention pour le braquage de l'arme à feu sur la victime d'un cambriolage le 7 juin ainsi que de trois vols par effraction.

Me Jean Leblanc a plaidé que son client avait utilisé cette arme après avoir été surpris par le propriétaire de la maison. Il a dit que Simard n'avait pas

fait que le prévenu avait six antécédents de même nature depuis 1979.

Il a de plus astreint l'accusé à trois ans de liberté surveillée avec suivi, à la poursuite d'une thérapie pour solutionner son problème d'éthylisme et à une interdiction de consommer de la boisson.

Le prévenu, qui avait été marqué par la perte de trois proches, est soutien de famille et dirige une entreprise dans l'industrie du bâtiment.

lon devant des enfants qui ont alerté leurs parents.

Me Audet-Otis a rappelé que les thérapies, les sursis et la détention n'avaient pas réussi à corriger le prévenu depuis de nombreuses années.

Me Leblanc avait insisté sur le fait qu'il n'y avait pas eu de violence dans cette affaire.

de calibre 20.

Me Leblanc a rapporté que ses clients s'étaient rendus dans le stationnement d'un club vidéo dans le but de commettre un vol, mais ont changé d'idée en arrivant sur les lieux.

Pendant qu'ils discutaient de partir, la police les a interpellés et a trouvé l'arme dans leur voiture.

Taggart avait un antécédent d'effraction en 82.

prémédité ce geste et a utilisé le fusil de calibre .410 trouvé dans la maison.

Le propriétaire avait réussi à s'enfuir à travers des bois et a alerté la police.

Le juge Desmarais a de plus assorti sa sentence d'une probation de trois ans avec suivi et d'une interdiction de possession d'armes pendant cinq ans.

Faits divers

Légèrement blessé

ST-FRANÇOIS-XAVIER — Un jeune homme a subi des blessures sans gravité hier, vers 2 h 15, lorsque l'automobile qu'il conduisait a échappé à sa maîtrise et frappé un arbre.

Armand Théroux, âgé de 20 ans et domicilié à St-François-Xavier, n'a pas été hospitalisé.

L'accident est survenu dans le rang IV de St-François-Xavier. Les policiers du détachement de Richmond de la Sûreté du Québec ont été appelés sur les lieux.

Camion introuvable

MAGOG — Malgré des recherches intensives menées par le corps policier municipal de Magog et les autres corps policiers estriens, un camion de livraison volé tard, mardi, ou mercredi, aux petites heures, dans le parc de stationnement d'un magasin de meubles de Magog, n'avait pas encore été retrouvé hier.

Avec le camion, les voleurs ont pris un coffre-fort qu'ils ont été incapables d'ouvrir sur place et quatre magnétoscopes d'une valeur de 3000 \$.

Le camion, de marque GMC, série 1980, est blanc et porte une benne d'une capacité d'une tonne. L'indicatif de sa plaque d'immatriculation est LA 74734.

C'est le sergent-détective Gilles Robinson qui fait enquête sur ce vol.

Trouvé mort

LA GUADELOUPE — Une autopsie sera pratiquée aujourd'hui à l'Institut de médecine légale de Montréal sur le corps d'un homme de 58 ans trouvé mort dans son lit hier matin, à La Guadeloupe.

Tout indique, pour le moment du moins, que le décès de M. Fernand Blais dont l'état de santé laissait à désirer est attribuable à une cause naturelle.

BANQUE DU CANADA · BANK OF CANADA

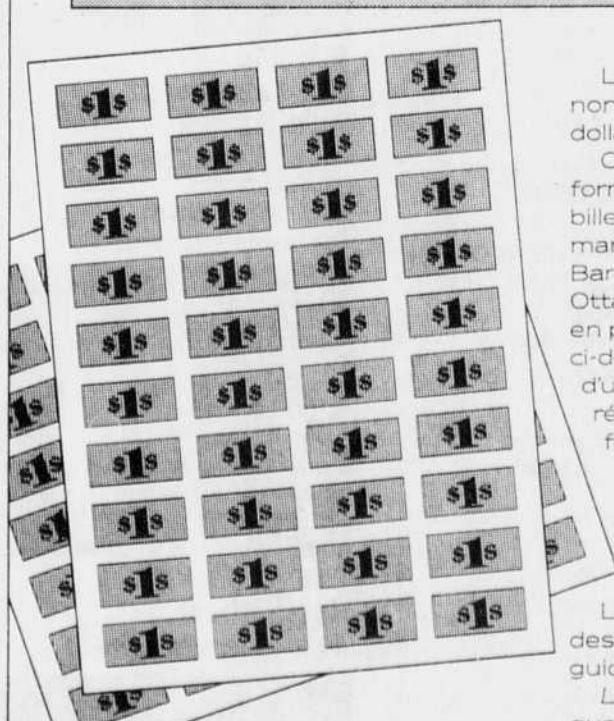
\$1\$

\$1\$

**FEUILLES
DE QUARANTE
BILLETS EN VENTE
JUSQU'AU 30 JUIN
SEULEMENT**

\$1\$

\$1\$



La Banque du Canada vend des feuilles non coupées de quarante billets d'un dollar flamant neufs.

Ces pièces spéciales, offertes en deux formats de quatre billets sur dix et de cinq billets sur huit, peuvent être soit commandées par la poste auprès de l'Agent, Banque du Canada, 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario), K1A 0G9, soit achetées en personne à l'adresse indiquée ci-dessous. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une offre unique, qui ne sera pas répétée pour le billet d'un dollar. Chaque feuille coûte cinquante dollars, montant auquel il faut ajouter la taxe de vente provinciale applicable. Il faut prévoir cinq dollars de frais de port pour les commandes postales et indiquer le format désiré.

La date limite de réception des commandes est le 30 juin 1989 à la fermeture des guichets. Il n'y aura pas d'exception.

La Banque du Canada ne garantit pas que toutes les commandes seront remplies étant donné que les quantités sont limitées. Commandez maintenant pour éviter toute déception.

L'AGENCE DE LA BANQUE DU CANADA
901, CARRÉ VICTORIA, MONTRÉAL (QUÉBEC)
(514) 866-4561



GÉNÉRAL

Décès de Maurice Bellemare



Maurice Bellemare, l'un des politiciens québécois les plus colorés, a effectué un retour en politique, au printemps de 1974. Il profite de l'élection partielle du 28 août pour se faire élire, dans le comté de Johnson, avec une majorité de 1100 voix, en pleine vague libérale.

L'un des parlementaires les plus prestigieux du Québec selon Bourassa

par Suzanne DANSEREAU
 QUÉBEC (PC) — Maurice Bellemare aura été l'un des parlementaires les plus prestigieux du Québec contemporain et le dévouement qu'il a manifesté à ses concitoyens est exemplaire, a déclaré hier le premier ministre du Québec Robert Bourassa.

Député sous le régime Duplessis et ministre dans le gouvernement de Daniel Johnson, celui que l'on surnommait "le Vieux Lion" est décédé tôt hier matin des suites d'une longue maladie, à l'âge de 77 ans.

Le gouvernement québécois était en pourparlers hier en vue d'une participation de l'Assemblée nationale aux funérailles. On songeait également à mettre en berne le drapeau de l'Assemblée nationale.

La décès de cet homme politique coloré a suscité plusieurs élan de sympathie hier chez les parlementaires québécois.

"Il avait un style vigoureux, dynamique. Il était universellement aimé de ceux qui le connaissaient", a dit le premier ministre Bourassa, soulignant par ailleurs que M. Bellemare est sorti de sa retraite politique en 1985, pour l'appuyer lors de sa campagne électorale.

Pour le chef péquiste Guy Chevrette, Maurice Bellemare était de la même trempe que l'ex-premier ministre unioniste Antonio Barrette.

«Un grand Québécois qui a fait beaucoup de bien pour le Québec et le Canada» (Mulroney)

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a téléphoné hier matin vers 8 heures à l'hôpital de Grand-Mère afin de s'informer de l'état de santé de l'ex-député Maurice Bellemare.

"Il venait tout juste de mourir, a dit M. Mulroney. C'est son médecin qui me l'a appris."

Un décès que le premier ministre aurait préféré ne jamais voir se produire. "C'est avec énormément de tristesse que j'ai appris son décès. C'était un

Un autodidacte

"Ces gens-là se sont formés eux-mêmes et je pense qu'ils ont rendu de grands services au Québec pendant 25, 30 ans", a déclaré M. Chevrette.

"J'ai toujours admiré la façon de se battre de Maurice Bellemare, surtout lorsqu'il était ministre du Travail. Il avait l'habitude de forcer les groupes à s'enfermer en disant: parlez-vous donc, c'est de même que vous vous entendrez.

"Il a fait sa marque. C'est toujours avec nostalgie qu'on regarde partir des hommes qui ont consacré la moitié de leur vie au service de la collectivité", a dit encore le chef parlementaire du PQ.

Le ministre Pierre Paradis, dont M. Bellemare a été le chef lorsque M. Paradis travaillait pour l'Union nationale, abondait dans le même sens.

"C'était un "self-made man", très près du peuple, un des leaders les plus colorés de l'Assemblée nationale", a-t-il commenté.

grand Québécois et un grand parlementaire qui a fait beaucoup de bien pour le Québec et le Canada", a-t-il affirmé à sa sortie des Communes.

Pour le député conservateur de Trois-Rivières Pierre H. Vincent, la mort de M. Bellemare constitue également une grande perte pour la région, où il était encore "très actif il y a seulement six mois".

"C'était un homme haut en couleurs et qui aura fait sa marque", a affirmé M. Vincent.

De Duplessis à Biron, il a vécu toutes les époques de l'Union nationale

QUÉBEC (PC) — Maurice Bellemare, au cours de sa vie parlementaire, aura vécu toutes les époques de l'Union nationale, des années glorieuses de Maurice Duplessis, passant par les gouvernements des Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand jusqu'aux jours plus sombres du parti d'opposition des Gabriel Loubier et Rodrigue Biron.

Né à Grand-Mère, le 8 juin 1912, du mariage d'Arthur Bellemare, originaire de Manchester, Mass., et de Louisa Martin, née à St-Jean-des-Piles, Maurice était le deuxième d'une famille de 14 enfants.

En 1939, il épouse Marie-Blanche Martel, mais le couple n'aura pas d'enfants. Mesureur de bois, puis commis voyageur, il devient ensuite serre-freins pour le Canadien Pacifique.

Il occupe encore ce poste quand, aux élections générales de 1944, il se fait élire député de Champlain à l'Assemblée législative du Québec, sous la bannière de l'Union nationale de Maurice Duplessis. Il a alors 32 ans et est le plus jeune député de la Chambre.

Il est réélu aux élections générales de 1948, ainsi qu'à celles de 1952, 1956, 1960, 1962 et 1966.

En 1953, il devient whip en

chef de son parti. Il entre dans le cabinet du premier ministre Paul Sauvé, le 11 septembre 1959, en tant que ministre sans portefeuille.

Leader parlementaire de l'Opposition officielle, de 1962 à 1966, et leader du gouvernement de 1966 à 1970. Il fait partie du cabinet Johnson où il est à la fois ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre du Travail. Il est ministre responsable d'Expo 67 et premier ministre par intérim à plusieurs reprises.

Dans le cabinet Bertrand, il sera ministre du Travail et de la Main-d'œuvre de décembre 1968 à mai 1970, alors qu'il choisit de ne pas se représenter et accepte le poste de président de la Commission des accidents du travail.

Il effectue un retour en politique, au printemps de 1974, alors qu'il accepte le poste de chef intérimaire de l'UN, à la démission de M. Gabriel Loubier. Il profite de l'élection partielle du 28 août 1974 pour se faire élire, dans le comté de Johnson.

Il demeure chef intérimaire de l'UN jusqu'à ce que Rodrigue Biron soit choisi à ce poste, en mai 1976.

Il est alors doyen de l'Assemblée nationale. Il abandonne son siège le 19 décembre 1979.

Les funérailles auront lieu demain

GRAND-MÈRE (PC) — Les funérailles de M. Maurice Bellemare, décédé à l'âge de 77 ans, hier matin, au Centre hospitalier Lafliche, de Grand-Mère, auront lieu demain à 11h à l'église Saint-Paul, à Grand-Mère.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de cet après-midi au salon funéraire Jean Carbonneau, 1250, 6e avenue, à Grand-Mère.

L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Jean-des-Piles.

La Hotdogerie ravagée par les flammes

Pertes de 70 000\$ en équipement



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Un restaurant populaire auprès des jeunes, la Hotdogerie de la rue Lindsay, a été lourdement endommagé par les flammes hier après-midi, ainsi que les logements situés à l'étage supérieur.

par Gérald PRINCE
 DRUMMONDVILLE — «J'ai entendu un boum près de la cuisinière à gaz propane et j'ai vu le feu monter à côté de la hotte. J'ai dit au personnel et aux clients de sortir: il était temps!»

C'est ce qu'a expliqué hier M. Jacques Grisé, propriétaire de la Hotdogerie, un commerce situé au 477 de la rue Lindsay, angle St-Edouard, qui a été ravagé par les flammes peu après 14 heures, hier après-midi.

«Je ne pensais pas que le feu pouvait se propager si rapidement», a enchaîné M. Grisé, quand même soulagé du fait que personne n'ait été blessé ou incommodé par l'incendie qui a fait pour plusieurs milliers de dommages à ce commerce du centre-ville, très populaire auprès des jeunes. M. Grisé évalue les pertes du restaurant à environ 70 000 \$ en équipement. Au moment du sinistre, cinq ou six clients se trouvaient encore attablés dans le restaurant et d'autres s'affairaient près des jeux électroniques.

Le feu s'est répandu en partie dans les logements situés à l'étage supérieur du restaurant et toute la brigade des policiers-pompiers de Drummondville est intervenue pour tenter de limiter les dégâts.

Outre la Hotdogerie, qui occupait tout le rez-de-chaussée, cinq logements, dont deux seulement étaient occupés, se trouvaient à l'étage au-dessus. «La bâtisse a au moins 60 ans, a commenté l'un des propriétaires de l'immeuble, M. Jules Baril, mais des rénovations ont été faites récemment pour l'améliorer».

M. Baril envisageait de changer complètement la section commerciale du rez-de-chaussée pour en faire une arcade et un restaurant. Il ne peut pas mesurer avec précision l'étendue des dommages à l'immeuble.

Selon le directeur de police, M. Marcel Lefebvre, le feu a été d'autant plus difficile à contrôler que l'édifice était ancien et que les flammes se sont propagées dans les murs et le système de ventilation. La grande échelle a été déployée: des pompiers sont montés sur le toit, pendant que les autres, au sol, inondaient l'intérieur de l'édifice.

Accidents et crimes: baisse sensible

par Gérald PRINCE
 DRUMMONDVILLE — C'est un bilan très positif de diminution du crime et des accidents que vient de dévoiler le directeur de police de Drummondville, M. Marcel Lefebvre.

En effet, constate-t-il, en émettant le rapport 1988, les accidents avec décès et blessés ont connu l'an dernier une baisse moyenne de 4,2 pour cent, les accidents avec dommages matériels, de 5,5 pour cent et la criminalité sous toutes ses formes, de 5,4 pour cent. Le seul secteur qui a connu une hausse, c'est celui des incendies avec une augmentation de 6,2 pour cent, causant une perte de vie et des dommages matériels de 721 500 \$.

Faisant siens les propos contenus dans le profil socio-économique de Statistiques Canada, M. Lefebvre remarque que, de chef-lieu de la criminalité qu'elle était en 1977, Drummondville est devenue la plus sage des agglomérations de sa taille au Québec.

«Vous comprendrez, ajoute le directeur Lefebvre, notre réjouissance et notre satisfaction face à de tels résultats». Il rappelle que le service de sécurité publique a orienté ses interventions sur la prévention et croit avoir réalisé ses objectifs.

Mais il reste encore beaucoup à faire: présentement le service comprend 25 programmes différents de prévention, dont le nouveau programme Anti-fraude instauré pour les commerçants avec la collaboration de la Chambre de commerce et de la Caisse populaire Desjardins de Drummondville.

De plus, une étude est en cours sur les détecteurs de fumée informatisés et, d'après le directeur Lefebvre, cette nouvelle technologie pourrait apporter des retombées positives dans la prévention des incendies.

En outre, l'acquisition de nouveaux équipements dans la lutte contre le feu et une formation spécialisée des policiers-pom-

piers vise à réduire les pertes de vie et les dommages.

Quant aux accidents et aux crimes, le directeur souhaite une nouvelle diminution pour 1989, en particulier dans le domaine des vols de plus de 1000 \$ et dans la violence conjugale.

LES FORAGES ROBERT BERNIER INC.

Forages de puits artésiens. Nettoyage de puits. Réparation de puits. Vente, installation et réparation de pompes à eau.

Chers clients, peut-être qu'un nettoyage de puits s'imposerait si votre puits artésien a été foré depuis plusieurs années, car la rouille s'accumule dans les puits et rend la vie dure à:

- votre pompe à eau - votre tuyauterie - votre adoucisseur d'eau - votre réservoir à eau chaude - vos appareils ménagers - et à vous-même.

Pour plus d'informations,

ROBERT BERNIER
 819-566-7204



Style plus jeune. Qualité et confort traditionnels, étonnamment bon marché.



Service Orthopédique Sherbrooke
 FERNAND GROLEAU
 600 rue King est, Sherbrooke
 566-5551

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
 Sans frais d'appel: Woodson

LAC-MÉGANTIC
 RICHMOND
 ASBESTOS
 composez 0 et demandez Zenith 5-3060
 À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

PUITS ARTÉSIENS
 Armand Vaillancourt Pompes inc.

FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS (Affilié à Lalime & Frères Inc.)

Agent autorisé JACUZZI

Experts - Service - Réparations de toutes marques de pompes à eau

Armand Vaillancourt Pompes inc.
 415, rue St-Roch Sud, Rock Forest (819) 864-4208

COUPON RABAIS 30%

NETTOYAGE DE TAPIS U.N.

(Division Lujoli inc.)

Sur présentation de cette annonce 30% DE RABAIS SUR NETTOYAGE DE TAPIS OU MEUBLES (minimum \$30)

En vigueur jusqu'au 15 juin 1989. Compétence et satisfaction garantissent la marque de vrais professionnels. Estimation gratuite.

Sherbrooke 563-4736 Lac-Mégantic (819) 583-5993

COUPON RABAIS 30%

FÊTE DES ENFANTS
 DIMANCHE, 18 JUIN

- Liturgie des enfants: 10h15, 11h30
- Maquilleurs
- Spectacles de clown après les messes

VIENS, C'EST LA FÊTE DE TOUS LES PAPAS!

Beauvoir
 569-2535

POUR LA FÊTE DES PÈRES
 Pourquoi pas un pin noir d'Autriche, de 5 pieds. Sur présentation de ce coupon obtenez 30% de rabais. Valable jusqu'au 18 juin 89.

Le conseil jardin

CENTRES JARDIN serres et pépinières

Gagnon BOTANIX
 LES EXPERTS-CONSEILS

en collaboration avec La tribune

Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

2480, King Est, Fleurmont 564-0044 4500, boul. Bourque, Rock Forest 564-7884 989, Child, Coaticook 849-7934



proposent
les abonnements du Centre culturel

**Salle Maurice O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke
821-7744**

**UNE SAISON
À célébrer**

**Téléphonez-nous!
821-7744**

**Abonnements
1989-1990**

Série 1

Théâtre de la DÉCOUVERTE



**8 novembre 1989
UN SIMPLE SOLDAT**
Ce grand classique québécois de Marcel Dubé met en scène douze comédiens. Enfant terrible, tête brûlée, Joseph, après une absence de trois ans passés à se préparer pour la guerre, revient chez lui sans même avoir traversé l'Atlantique. Une présentation du Théâtre populaire du Québec et de La Nouvelle Compagnie Théâtrale.

**31 janvier 1990
VU DU POINT**
Mettant en vedette, entre autres, Monique Miller et Normand D'Amour, cette dramatique d'Arthur Miller se déroule dans une famille d'immigrés italiens. Eddie a consacré sa vie à élever la nièce de sa femme. Son amour pour cette enfant est si profond qu'il ne peut supporter de la voir partir. Aucun scrupule, aucune morale n'empêcheront Eddie de conserver sa nièce près de lui. Une présentation du Théâtre populaire du Québec.

**21 mars 1990
COPIES CONFORMES**
Cette pièce de David Hare a remporté à Londres le prix de la critique pour la meilleure création de l'année 1988. Mettant en scène, entre autres, Louise Deschênes, Christine Pasquier et Denis Bernard, cette pièce relate le cheminement intérieur d'Isobel et Marion qui réagissent différemment face à la mort de leur père. L'une vit péniblement son deuil alors que l'autre semble moins affectée. Une présentation du Théâtre populaire du Québec.

**18 avril 1990
MON ONCLE MARCEL**
Mon oncle Marcel c'est... Ambroise, Rosaire, Talbot, la mère Poulain, l'Espérance, Marcel et Rose-Delima. Un texte inspiré de faits vécus ou des hommes et des femmes s'éprouvent à vivre l'illusoire beauté qui stagne au fond des «cassés de bière vides». Cette dramatique sur la condition humaine de Gilbert Dupuis met en scène 7 comédiens. Une coproduction du Théâtre Les Gens d'en Bas et du Théâtre du Saug neuf.

PRIX SPÉCIAL ABONNEMENT: 40\$

Série 4

DANSE



**26 septembre 1989
LA LA LA HUMAN STEPS**
Cette célèbre compagnie nous présente une chorégraphie magistrale: «New Demons». Un langage complètement nouveau... un style de danse original qui défie les lois traditionnelles, le tout enveloppé de brillantes images théâtrales, bref, une performance incomparable.

**18 novembre 1989
MARGIE GILLIS (au Théâtre Centennial)**
Grande prêtresse de la danse, Margie Gillis nous revient avec de superbes chorégraphies, suaves, humaines et sensibles à souhait. La fougue, la fragilité, la détermination et l'abandon font de cette danseuse une femme touchante qui possède pleinement son art et qui séduit à tout coup.

**21 janvier 1990
ROYAL WINNIPEG BALLET**
Pour célébrer son cinquantième anniversaire, le Royal Winnipeg Ballet nous offre la célèbre production «Gaité parisienne». Tirés de La Vie Parisienne d'Offenbach, les divers personnages vivent une aventure dans une chic boîte de nuit de Paris. Tout en grâce et en beauté, cette performance vous charmera.

**20 février 1990
LE DORTOIR**
Carbone 14 nous présente une magnifique chorégraphie où tous reviennent leurs souvenirs des dormoirs d'enfance. C'est le théâtre du geste, la rigueur du mouvement et la magie du corps. Le Dortoir: une superposition d'images qui se font les unes les autres pour ne laisser qu'une impalpable nostalgie.

**9 mars 1990
LA VOISINE (au Théâtre Centennial)**
Dulcine Langfelder et Jean Malheux nous présentent une chorégraphie dédiée à tous ceux qui se sont heurtés à la sottise cruelle de la vie. La voisine, déçue et confondue, fait un pied de nez à la vie. Mouvement, jeu d'acteur, chanson, cinéma et musique se mélangent pour faire un tout poétique rempli de nuances.

PRIX SPÉCIAL ABONNEMENT: 50\$

Série 7

HUMORISTES



**9 septembre 1989
DANIEL LEMIRE**
En avant-première, juste avant une rentrée spectaculaire à Montréal, Daniel Lemire nous présente un tout nouveau spectacle avec des personnages plus colorés que jamais. Le public abonné aura la chance de voir en premier ce grand artiste dans un spectacle complètement renouvelé! Un moment inoubliable!

**28 octobre 1989
MICHEL COURTEMANCHE**
Vous l'avez vu, suspendu au lustre dans le commercial télévisé de Loto-Québec? Voyez le maintenant dans son premier «One man show». Michel Courtemanche ne cesse de nous étonner avec ses milles visages. Mime, contorsionniste, acrobate du verbe et stand-up, comique, ce jeune humoriste, suspendu maintenant aux rires de ses spectateurs, vous emballera.

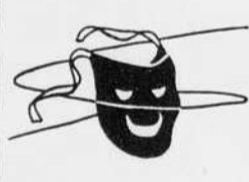
**3 décembre 1989
JEAN-MARC PARENT**
Humoriste de très grand calibre, Jean-Marc Parent nous présente un spectacle magistral où tout à tour, il rit de situations quotidiennes des plus cocasses. Raffraîchissant, drôle, le style de cet artiste est très différent des autres humoristes. Sa simplicité et son grand talent vous laisseront bouche bée.

**3 février 1990
TOURNÉE JUSTE POUR RIRE**
Avant un franc succès à chaque année, la Tournée Juste pour rire, édition 1990, nous promet le rire à profusion. Cette tournée mettra en vedette au minimum trois humoristes qui se seront brillamment illustrés lors du Festival Juste pour rire de Tré 1989. Un spectacle à ne pas manquer!

PRIX SPÉCIAL ABONNEMENT: 40\$

Série 2

Théâtre COMÉDIE ET INTRIGUE I



**19 et 20 septembre 1989
BOWLING**
Mettant en vedette, entre autres, Normand Chouinard et Marcel Leboeuf, cette pièce de José Fortier raconte l'histoire d'une salle de quilles dont le propriétaire persévère, par tradition, à garder ses planteurs. À cause d'une dette de jeu contractée par son propriétaire, l'avenir de la salle est en péril. Imagination, folies et dévotion vous entraînent dans une histoire où l'on promet des abais de rire sans réserve ni dalot!

**31 octobre et 1^{er} novembre 1989
BONJOUR BROADWAY!**
De Brighton Beach à Broadway en passant par Biloxi, la trilogie de Neil Simon complète son cycle à la Compagnie Jean Duceppe. Eugène Morris Jérôme, son désir d'être écrivain avant venu à la guerre, connaît un succès modeste et partagé. Avec son frère Stanley, Eugène vit une confrontation familiale alors que tous désapprouvent le fait d'avoir servi involontairement de modèles pour son premier texte comique. Mettant en vedette Jean Duceppe, Michel Dumont, Louise Turcot, Rita Lafontaine et Gilbert Turp, cette pièce saura plaire à tous.

**27 et 28 février 1990
LES NONNES**
Cette comédie musicale à grand succès de Dan Goggin vous fera gagner un nombre incalculable d'indulgences! Après le décès de 52 membres de la Communauté des Petites Soeurs du Saint-Coeur de Jésus, empoisonnées après avoir mangé de la soupe, cinq survivantes montent un spectacle bénéfice, histoire de trouver les fonds nécessaires pour enterrer 4 cadavres qui sont entreposés dans le congélateur. De la claquette à la chanson country en passant par le gospel, les Nonnes vous feront rire à en perdre haleine.

PRIX SPÉCIAL ABONNEMENT: 40\$

Série 5

MUSIQUE



**14 octobre 1989
CONCERT CLASSIQUE — Soirée Gala**
Plaisirs-ducistes: Dominique Morel, Douglas Nemish. Au programme: oeuvres de Verdi, Poulenc et Moussorgski.

**18 novembre 1989
HOMMAGE À SERGE GARANT**
En 1989, Serge Garant aurait eu 60 ans. Nous lui rendons hommage en présentant un concert d'oeuvres qu'il aimait. Bach, Silbelius, Garanti.

**20 janvier 1990
CONCERT POP**
Des surprises et de l'humour. Au pupitre: Marc David.

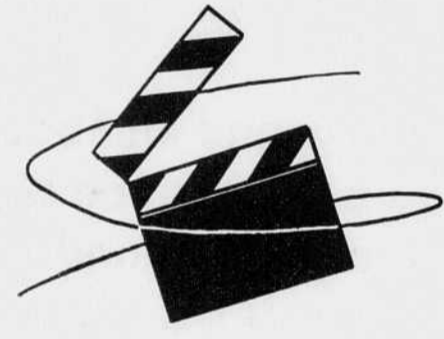
**17 février 1990
RÉCITAL JEUNESSES MUSICALES**
Avec La Bande Magnétique, un groupe vocal qui se démarque. L'Orchestre symphonique souligne les 40 ans des Jeunesses musicales à Sherbrooke.

**7 avril 1990
CONCERT CHOEUR ET ORCHESTRE**
Au programme: La Création de Joseph Haydn en collaboration avec le Chœur symphonique de Sherbrooke. Au pupitre: Marc David.

PRIX SPÉCIAL ABONNEMENT: 50\$

Série 8

CINÉMA (Ciné-Campus)



Cette série vous donne la possibilité de voir une quarantaine d'excellents films de répertoire et de divertissement. Ces programmes doubles, présentés habituellement les jeudis et vendredis seront les favoris des cinéphiles.

PRIX SPÉCIAL ABONNEMENT: 40\$

Série 3

Théâtre COMÉDIE ET INTRIGUE II



**27 et 28 septembre 1989
CAVIAR ET POUTINE**
Mettant en vedette, entre autres, Claude Michaud, Jean-Pierre Chartrand et Francine Morand, cette comédie de John Chapman et Michael Petwee, à tous les ingrédients de la farce classique. Un homme marié, une épouse ambitieuse, une maîtresse envahissante, des portes qui claquent, des surprises, des personnages farfelus, ajoutez à ceci la poutine, la GRU, les oreilles de crisse, des tas de secrets... bref, la folle attaque! Une présentation du Théâtre du rire et du Théâtre la relève à Michaud.

**23 et 24 janvier 1990
UN WEEK-END BIEN REMPLI!**
La fièvre monte et le ridicule s'insinue une fois de plus à Ottawa lorsqu'un inspecteur enquête sur la disparition du sous-secrétaire du ministre. Scandale, rebondissements, coups d'éclat et mensonges; la politique nous montre ses dessous et le spectacle n'en est que plus affriolant! Cette comédie de Michael Petwee met en vedette Gérard Poirier, André Montmorency, Roger Joubert et plusieurs autres. Une présentation du Théâtre du rire et du Théâtre de l'Éscale.

**13 et 14 mars 1990
LA SOURICIÈRE**
Célèbre suspens d'Agatha Christie, cette pièce détient tous les records du nombre de représentations! Emprisonnés par la neige dans un vieux manoir anglais, huit personnages colorés s'engagent peu à peu dans une lueur à finir afin de découvrir qui parmi eux sera la prochaine victime et surtout... qui est l'assassin... Une pièce superbe présentée par le Théâtre du rire.

PRIX SPÉCIAL ABONNEMENT: 40\$

Série 6

CHANSON



**4 octobre 1989
GENEVIÈVE PARIS**
Dans un spectacle à saveur rock, Geneviève Paris nous présente son plus récent album dans un superbe spectacle avec musiciens invités «Paris brûle-elle?». Électrique, remplie d'énergie, Geneviève Paris nous entraîne avec sa voix puissante, ses chansons réalistes et son immense talent de guitariste.

**7 novembre 1989
MARC GABRIEL**
Avec un son plein de mouvement, de profondeur et d'intensité dynamique, Marc Gabriel nous présente son tout premier album intitulé «Transatlantique». Rappelant les voyages et les pays exotiques, ce spectacle nous permettra de connaître l'auteur de grands succès tels «Lady Vivaldi», «Transatlantique», «Jérusalem» et bien d'autres.

**28 novembre 1989
MARIE PHILIPPE**
Récipiendaire tout récemment du Prix Raymond-Lévesque, Marie Philippe nous revient avec un tout nouvel album ainsi que ses grands succès. Avec une voix chaude, vibrante un son «soul» qui rappelle les plus belles voix de la musique noire, Marie Philippe saura conquérir un large public.

**16 janvier 1990
MICHELLE GOULET**
Artiste reconnue en Estrie, Michelle Goulet nous présente un tout nouveau spectacle rempli d'agréables surprises. Avec une voix chaude et des textes très profonds, cette auteure-compositrice-interprète saura séduire son public et lui faire passer une soirée magnifique.

**6 mars 1990
SYLVIE TREMBLAY**
Fébrile, tendre, chaleureuse, passionnée, le cœur débordant de notes et d'énergie, Sylvie Tremblay revient sur scène nous présenter son tout nouveau microalbum. Avec sa voix aux milles possibilités, Sylvie Tremblay éblouira partout au Québec.

PRIX SPÉCIAL ABONNEMENT: 40\$

S'ABONNER C'EST

- avoir la certitude d'occuper un bon fauteuil;
 - bénéficier de rabais importants sur des séries de spectacles de bon goût;
 - avoir droit au privilège de la pré-vente de 48 heures pour toutes les activités présentées au Centre culturel.
- Ce privilège tant recherché vous offre la chance de vous procurer deux billets de spectacle pour chaque carte d'abonnement détenue et ce avant le grand public.

S'abonner c'est si facile!
Rendez-vous au guichet du Centre culturel ou, plus simplement, téléphonez-nous en ayant près de vous votre carte de crédit (Visa ou Mastercard). Il nous fera plaisir de vous offrir l'abonnement de votre choix.

**Téléphonez-nous!
821-7744**

La pré-vente est rendue possible grâce à la collaboration du journal La Tribune. Consultez La Tribune du jeudi en page 2 à chaque semaine pour connaître les dates de mise en vente et de pré-vente pour chacun de nos spectacles.

préparée par Gilles Ash et Marie-Josée Dubois

QUÉBEC

2e rebuffade pour Pagé dans le dossier du dézonage

□ Le Conseil des ministres conservera des responsabilités

par Suzanne DANSEREAU
QUÉBEC (PC) — Volte-face dans le dossier du dézonage: le ministre Michel Pagé ne déposera pas de projet de loi visant à enlever la responsabilité du gouvernement dans le processus du dézonage agricole.

Le premier ministre Bourassa laisse même entendre que les solutions apportées au problème seront tout à fait contraires aux intentions premières du ministre Pagé.

Hier en Chambre, M. Pagé a annoncé qu'il ne pourrait pas présenter son projet de loi sur les mécanismes entourant le processus de dézonage agricole.

Ce projet de loi, avait-il annoncé en début de semaine, aurait eu pour effet de dépolitiser le processus du dézonage. On voulait faire en sorte que le conseil des ministres ne soit plus responsable des décisions de dézonage prises par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et que cette dernière ait des pouvoirs quasi-judiciaires.

M. Pagé a justifié cette volte-face hier par le fait que l'Opposition n'était pas disposée à concourir à l'adoption du projet de loi.

Mais on sait que le premier ministre Bourassa lui-même avait pris ses distances face à l'idée de M. Pagé et que les principaux intervenants (UPA et Union des municipalités de comté) s'y opposaient farouchement.

M. Pagé a toutefois annoncé qu'il fera des propositions aujourd'hui pour régler le problème que cause la loi actuelle aux élus du peuple, à savoir qu'ils sont susceptibles d'être victimes d'insinuation d'interférence à chaque fois qu'un ami du régime ou qu'un parent tire profit d'un plan de dézonage.

Ponce Pilate

Hier, lors d'une conférence de

Le contrat de Beaver Asphalte à la Baie James octroyé selon les règles (Ciaccia)

QUÉBEC (PC) — Le contrat de Beaver Asphalte à la Baie James a été octroyé selon les règles, a soutenu hier le ministre de l'Énergie John Ciaccia.

M. Ciaccia rendait public un rapport qu'il avait commandé avant-hier à la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) au sujet d'un contrat de pavage de route de \$3 millions obtenu sans soumission par Beaver Asphalte, la compagnie appartenant au trésorier du Parti libéral du Québec, M. Tommy D'Errico, sur la sellette dans l'histoire de dézonage à Laval.

Ce contrat a été octroyé par les Cris qui, eux, sont chargés de faire le rechargement de la route.

Le ministre a précisé qu'il avait rencontré les Cris avant-hier et que ceux-ci lui avaient expliqué pourquoi ils avaient accordé le contrat à Beaver Asphalte.

—Beaver Asphalte est la seule compagnie de pavage qui a des installations dans la région de la Baie James, à un quart de kilomètre du site où les travaux vont



Le ministre Michel Pagé

commencer; —la compagnie a offert aux Cris un transfert de technologie pour qu'ils puissent eux-mêmes entreprendre ces travaux;

—elle s'est également engagée à employer des autochtones pour faire ces travaux.

Selon le rapport fourni par la SEBJ, les règles concernant l'octroi de contrat prévoient généralement de procéder par appel d'offres public avec possibilité, dans certains cas, de procéder par appel de propositions ouvertes ou fermées ou par négociation de gré à gré, a indiqué M. Ciaccia.

Par ailleurs, la Convention de la Baie James permet aux Cris de décider de l'emploi et de l'octroi de contrats, a-t-il poursuivi.

Pour l'Opposition toutefois, cette permission ne serait possible que lorsque l'octroi concerne des tâches pour lesquelles les Cris ont des aptitudes et des compétences. Or, a souligné hier le critique péquiste Christian Claveau, les Cris n'ont pas d'aptitudes dans le pavage de routes.

M. Bourbeau a signalé hier que son gouvernement ne mettrait pas de bâillon et avait plutôt opté pour l'abandon du projet de loi.

Le projet de loi 144 contenait des dispositions qui faisaient en sorte que le ministre responsable de l'aide sociale puisse récupérer les sommes d'argent qu'il estimait avoir versé en trop à un bénéficiaire, même si ce bénéficiaire portait sa cause en appel.

L'Opposition refusait catégoriquement cette disposition qu'elle trouvait contraire aux droits fondamentaux.

C'est donc dire que la loi 37 prévaudra. Cette loi, qui doit entrer en vigueur en août prochain, empêche le ministre de récupérer les sommes d'argent avant que l'appel devant la Commission des affaires sociales ne soit terminé.

«Je crains que plusieurs chefs auront radicalisé leur position», a déploré hier, en entrevue aux Escoumins, le président du Conseil Attikamek-Montagnais, M. Georges Bacon.

«A cause de ce qui s'est passé cette semaine, dit-il, la confiance des Indiens dans le discours gouvernemental sur l'autonomie des autochtones a été durement ébranlée.»

«Depuis le début des pourparlers, nous avons présenté le rameau et l'olivier, a-t-il ajouté. Mais si des gestes comme ceux-là se reproduisent, remettant en cause le dialogue d'égal à égal, il va falloir raffermir le ton.»

En fin de semaine, les délégués tenteront de déterminer le genre de gouvernement indien qu'ils voudraient créer pour administrer les territoires qui leur seront cédés et les juridictions qu'ils souhaitent récupérer des gouvernements supérieurs.

Avouant son «erreur», Bourbeau a fait son deuil du projet de loi 144 sur l'aide sociale

QUÉBEC (PC) — Le ministre André Bourbeau a fait son deuil du projet de loi 144 sur l'aide sociale, dont il avoue qu'il était une «erreur».

Le ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu a annoncé hier que, compte tenu de l'opposition du Parti québécois à ce projet de loi, il l'abandonnerait au lieu d'en forcer l'adoption d'ici la fin de la session.

Lorsqu'un projet de loi est déposé après la mi-mai, le gouvernement a besoin du consentement de l'Opposition pour permettre au projet de loi de passer rapidement à travers toutes les étapes parlementaires.

Si le gouvernement n'a pas cette approbation, il peut forcer l'adoption du projet de loi, notamment en imposant un bâillon aux débats.

Les Indiens risquent de radicaliser leur position dans la négociation territoriale à cause de la dernière intervention policière

LES ESCOUMINS (PC) — Encore consternés par les interventions policières survenues mardi sur la réserve des Escoumins, les chefs des nations attikamek et montagnaise sont réunis depuis hier, à Betsiamites sur la Côte-Nord, pour préciser leurs positions dans la négociation territoriale avec les gouvernements.

Le Conseil Attikamek-Montagnais revendique un territoire de quelque 700.000 kilomètres carrés au Québec sur lesquels ils disent posséder des droits ancestraux.

Les gouvernements fédéral et provincial ont accepté en septembre dernier de s'engager dans des négociations avec les autochtones avec l'objectif d'en arriver à une entente de principe en avril 1990 et une entente finale un an plus tard.

La discussion des chefs, qui se poursuit à huis clos jusqu'à dimanche, sera fortement influencée par les événements de cette

semaine.

«Je crains que plusieurs chefs auront radicalisé leur position», a déploré hier, en entrevue aux Escoumins, le président du Conseil Attikamek-Montagnais, M. Georges Bacon.

«A cause de ce qui s'est passé cette semaine, dit-il, la confiance des Indiens dans le discours gouvernemental sur l'autonomie des autochtones a été durement ébranlée.»

«Depuis le début des pourparlers, nous avons présenté le rameau et l'olivier, a-t-il ajouté. Mais si des gestes comme ceux-là se reproduisent, remettant en cause le dialogue d'égal à égal, il va falloir raffermir le ton.»

En fin de semaine, les délégués tenteront de déterminer le genre de gouvernement indien qu'ils voudraient créer pour administrer les territoires qui leur seront cédés et les juridictions qu'ils souhaitent récupérer des gouvernements supérieurs.

Lavoie-Roux brandit la possibilité d'un règlement tout prochain avec les infirmières

QUÉBEC (PC) — La ministre de la Santé et des services sociaux Thérèse Lavoie-Roux a annoncé hier en Chambre la forte possibilité d'un règlement final «d'ici quelques heures» dans le dossier des infirmières.



La ministre Thérèse Lavoie-Roux

«Il y a eu des négociations intenses hier et durant une partie de la nuit dernière et il a été convenu que la partie syndicale et la partie patronale entreraient dans une phase cruciale de discussions extrêmement importantes durant les prochaines 24 heures, dans le but de trouver un règlement final au cours des prochaines heures», a déclaré hier la ministre en réponse à une question d'un député ministériel.

Mme Lavoie-Roux a ajouté que les parties s'étaient entendues pour ne faire aucune déclaration publique durant les prochaines 24 heures.

A Montréal, tout l'exécutif de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec était en réunion de négociation. Personne ne retournait les appels pendant que le sprint de négociation avait cours.

Dans les hôpitaux, la situation devenait de plus en plus difficile à tolérer, à la suite des moyens de pression des infirmières.

Les infirmières demandent au gouvernement l'établissement d'une nouvelle échelle salariale de 10 échelons plutôt que 12 ac-

tuuellement. Présentement, une débutante commence à \$466 par semaine pour une semaine de 36.25 heures et touchera \$635 au sommet de l'échelle, dans 12 ans. Selon le nouveau rangement proposé par la FIIQ, une débutante recevrait \$475 et graduerait jusqu'à \$739 au 10e échelon.

Une infirmière, même au sommet de l'échelle, gagne moins qu'un plombier, moins qu'un technicien en informatique.

La fédération exige également

ment que les infirmières qui détiennent un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat soient rémunérées en conséquence, comme un autre professionnel qui détient un tel diplôme. Actuellement, une bachelière gagnera à peine plus qu'une diplômée du collégial.

Un des points centraux du conflit est la précarité d'emploi. Quelque 60 pour cent des infirmières travaillent à temps partiel. Parmi elles, 30 pour cent n'ont aucune garantie d'emploi; elles doivent attendre un appel téléphonique pour savoir quand et combien de temps elles travailleront. Ces conditions pénibles entraînent un nombre important de démissions chaque année et le désinvestissement des étudiants pour cette carrière. La FIIQ veut plus de postes réguliers à plein temps.

La FIIQ demande également l'établissement de véritables primes de nuit et de week-ends. Sur ce point, les négociations avaient connu un certain progrès dès le mois de mai. Le Conseil du trésor avait proposé l'établissement de primes proportionnelles à l'ancienneté. Toutefois la FIIQ avait refusé, jugeant que le problème d'organisation du travail ne se réglait pas seulement avec des primes.

La fédération tient également à la reconnaissance du statut de professionnelle de la santé pour ses infirmières. Elle veut qu'elles jouissent de plus d'autonomie, que la profession soit revalorisée.

La fédération exige égale-

INCROYABLE! SUPER! EXCEPTIONNELLE!

GRANDE VENTE DU MANUFACTURIER JVC

En collaboration avec

TÉLÉ-SON

250,000,00\$

d'inventaire à sortir

Toute la gamme des produits JVC

- Téléviseurs
- Vidéos
- Caméras-vidéos
- Systèmes de son
- Radios portatives
- Radios d'auto

et bien d'autres

4 JOURS

- Mercredi, 9h30 à 17h30
- Judi, 9h30 à 21h00
- Vendredi, 9h30 à 21h00
- Samedi, 9h00 à 17h00

JVC

T-120 Garantie à vie

4⁹⁹ ch.

JVC G1-160 Cassette audio

99¢ ch.

Limite 10 par client.

FINANCEMENT SUR LES LIEUX

Un personnel sera sur les lieux afin de vous aider pour le financement.

TÉLÉ-SON

se fera un plaisir de vous servir et de vous conseiller sur vos achats.



2234 King ouest, Sherbrooke, 822-3344
 252, rue St-Jean, Drummondville, 477-1316



Premières condamnations à mort en Chine contre des manifestants anti-gouvernementaux

PEKIN (AFP) — Les premières condamnations à mort contre des manifestants anti-gouvernementaux chinois sont tombées hier à Shanghai, prouvant ainsi la détermination du pouvoir à recourir aux solutions extrêmes pour éradiquer toute contestation.

Trois jeunes Chinois, MM. Xu Guoming, Xie Hanwu et Yan Xuerong, accusés d'avoir incendié un train avec d'autres manifestants, d'avoir empêché l'accès des pompiers et entravé la circulation, ont été montrés à la télévision chinoise, écoutant le verdict de mort de la cour de justice populaire intermédiaire de Shanghai qui a qualifié leur crime "d'extrêmement grave".

L'usage en Chine veut que les condamnés à mort soient immédiatement exécutés d'une balle dans la nuque — facturée à la famille — après l'annonce du verdict. Toutefois, ils peuvent encore faire appel, bien que la tradition

pénale en Chine communiste exclut de façon quasi systématique la grâce.

L'annonce à une heure de grande écoute de ces premières peines de mort est destinée à effrayer la population, alors qu'il a déjà été procédé à plus d'un millier d'arrestations de "contre-révolutionnaires" dans le pays.

De plus, beaucoup des personnes arrêtées sont d'ores et déjà accusées de crimes nettement plus graves que ceux reprochés aux trois jeunes gens, qui semblent âgés de 25 à 30 ans, et dont la té-

2 défections à l'ambassade chinoise à Ottawa

OTAWA (PC) — Deux employés de l'ambassade chinoise à Ottawa ont fait défection, a annoncé, hier, le réseau NTR, affilié à la Presse Canadienne.

NTR, citant des sources anonymes, indique qu'un des deux employés est l'attaché commercial de l'ambassade. On ne connaissait pas encore le poste oc-

lévison n'a pas précisé la profession.

A Shanghai, 166 personnes ont été arrêtées en l'espace d'une semaine, pour avoir incendié un train, mis à sac les locaux du parti et de la municipalité, battu des policiers, ou pour incitation à la révolte, selon le journal local Wen Hui Bao.

A Beijing (Pékin), certains sont accusés d'avoir tué des militaires, d'autres d'avoir incendié des véhicules militaires ou de s'être opposés à l'entrée de l'armée au centre de la capitale.

Pour inciter la population à dénoncer les "contre-révolutionnaires", le commandement chargé de l'application de la loi martiale a également fait diffuser sur les antennes de la CCTV les images des corps calcinés de six soldats, attaqués à coups de pierres et de cocktails molotov par des "bandits", la nuit du 4 juin sur la place Tian An Men.

res", le commandement chargé de l'application de la loi martiale a également fait diffuser sur les antennes de la CCTV les images des corps calcinés de six soldats, attaqués à coups de pierres et de cocktails molotov par des "bandits", la nuit du 4 juin sur la place Tian An Men.

Correction EATON

Encart Chez Eaton l'été est en fête dans La Tribune du mercredi 14 juin 1989.

Délai de 2 semaines:

Page B7 H: Répertoire électronique Casio SF4000.

Eaton s'excuse de tout inconvenient.

1143

achat spécial samedi seulement

JAMBON CUIT

1 livre = 454 grammes.

Prix courant: 2.45

Samedi seulement:

218

SERVIETTE DE TABLE "WOOLCREST"

Paquet de 360.

Samedi seulement:

169

SERVIETTE DE PLAGES

100% coton.

Choix de modèles.

Samedi seulement:

596

ASSORTIMENT DE CONIFÈRES

Contenant de 1 à 3 gallons.

Prix courants: 9.99 à 24.99

Samedi seulement:

JUSQU'À

75%

PISTOLET D'ARROSAGE En métal ou plastique.

Prix courant: 1.99

Samedi seulement:

.99

CHAUSSETTES SPORT POUR DAMES

Coton/nylon. Paquet de 3 paires.
Pointure: 9-11.

Prix courant: 4.49.

Samedi seulement:

\$3



ASSORTIMENT DE BAS POUR HOMMES ET GARÇONS Pointures: 8-10½ ou 10-12.

Samedi seulement:

2 paires \$1

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!